



34 FORMATIONS

pour faire face aux exigences
de vos fonctions...

4 AXES

- LES ENJEUX ET STRATÉGIES D' ACTIONS LOCALES
- LES FONDAMENTAUX POUR UNE ACTION PUBLIQUE LOCALE EFFICACE
- « NOUVEAU DROIT ÉLECTORAL, FINANCEMENTS ET COMMUNICATION »
- SPÉCIAL RECONVERSION DU MONDE POLITIQUE VERS LE MONDE PROFESSIONNEL



CABINET AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR DISPENSER
DES FORMATIONS AUX ÉLUS LOCAUX, PAR DÉCISION DU 15.07.2008

LE « KIT FORMATIONS » DE L'ÉLU TERRITORIAL ET DE SES COLLABORATEURS

Édition
2021

NOUS VOUS ACCUEILLONS EN PRÉSENTIEL,
EN EFFECTIF RÉDUIT, DANS LE RESPECT DES NORMES
DE SÉCURITÉ ET DE DISTANCIATION EN VIGUEUR.
CERTAINES ACTIONS SONT EXCEPTIONNELLEMENT
TRANSFORMÉES EN WEB-FORMATIONS (NOUS CONSULTER).

REPÈRES

Frédéric DERAÏ, 55 ans



- Diplômé d'un DESS d'Economie européenne,
- Différents postes à responsabilités au sein de l'Association de collectivités publiques Réseau IDEAL (Information sur le développement, l'environnement et l'aménagement local) parmi lesquels :
 - Directeur des réseaux,
 - Directeur des collectivités locales,
- Directeur délégué, chargé du développement de l'Institut de Formation des Élus Territoriaux,
- Secrétaire général du Syndicat National des Agents de Voyages et Tours Opérateurs,
- Fondateur et président de la SAS A SENATUS CONSULTO (Cabinet agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux et référencé Datadock, plate-forme officielle unique sur la formation sous l'angle de la qualité).

UNE ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE L'ACTION TERRITORIALE

« Après une année 2020 marquée à la fois par de multiples bouleversements mais également placée sous le signe de l'adaptation et des solidarités actives, cette année 2021 s'ouvre sur de nombreux défis économiques, politiques, sociaux et climatiques, dans un monde qui devra continuer de s'adapter.

Pour accompagner les élus territoriaux dans cette dynamique, nos formations inscrites à l'affiche de cette nouvelle édition, s'appuient autant sur les fondamentaux méthodologiques/opérationnels de l'action sociale, institutionnelle, économique et politique, que sur l'expérience solide de nos formateurs. À cet égard, un ensemble de nouvelles thématiques s'est progressivement imposé dans le discours local, sans que leurs contours n'aient toujours fait l'objet d'une définition suffisamment attentive comme le développement durable, les villes intelligentes, les questions d'inclusion, de revenu universel et autres problématiques liées à la participation, la concertation voire à une plus grande démocratie directe.

Ces questions ne sont pas des discours de circonstances et ne traduisent pas uniquement l'émergence de centres d'intérêts nouveaux (portés parfois par des groupes sociaux réduits et très actifs). Au sein du Cabinet A SENATUS CONSULTO, nous pensons qu'elles méritent d'en **comprendre avec précision les ressorts et les enjeux pour les élus et leurs services, afin de construire une stratégie adaptée au contexte et à l'actualité**, tout en les intégrant au mieux dans le plan large de l'action locale, sans les négliger ni les hypertrophier. C'est le sens des formations portant sur le développement de vos projets de territoire, qui vous sont proposées dans ce catalogue.

A SENATUS CONSULTO approfondit également son action sur l'axe important des financements européens (après plusieurs années de négociations sous tensions) dans le cadre de la nouvelle programmation 2021/2027. À titre d'exemple, une formation se déroulera à Paris et une autre à Bruxelles (Spécial DOM-TOM) pour faire le point sur le ciblage des fonds et leur déclinaison au niveau des territoires, rencontres avec des experts et personnalités qualifiées à l'appui.

Compte tenu du calendrier politique, un programme est proposé sur le nouveau droit électoral dans le cadre des prochaines échéances (départementales, régionales) ; des focus sont prévus sur les actions concrètes possibles et interdites au regard des dispositions légales, réglementaires et de la jurisprudence.



▶▶▶ De plus, pour garantir la performance dans le cadre de l'exercice de votre mandat et optimiser votre communication tout en valorisant vos actions, nos formateurs vous proposent de participer aux parcours pédagogiques portant sur la prise de parole en public et devant les médias (y compris sociaux). Ces formations vous aideront à appréhender au mieux :

- les enjeux de la prise de parole en public autant en situation de grande réunion publique qu'en petit comité ou autres réunions de travail ou statuaire ;
- la manière de qualifier les prises de positions, les objections et les contre-arguments puis de se positionner de manière efficace et efficiente, quelle que soit la situation ;
- l'agressivité sans la négliger ni la tourner en dérision, en vous positionnant rationnellement dans des situations émotionnelles fortes.

Enfin, un programme « Spécial reconversion du monde politique vers le monde professionnel » est proposé à ceux souhaitant « tourner la page » tout en capitalisant sur l'expérience acquise (n'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire sur les modalités et ouvrir un dossier DIF).

POUR VOUS INSCRIRE

- ▶ **Vous voudrez bien renseigner le bulletin d'inscription et le retourner à l'adresse suivante :
A SENATUS CONSULTO
23, rue Boyer-Barret – 75014 PARIS**

Faisant appel à des méthodes actives, nos formations s'appuient à la fois sur des situations réelles et sur la recherche de solutions personnalisées. De ce fait, les effectifs sont volontairement limités et les contenus pédagogiques conçus pour vous permettre de :

- appréhender les enjeux et les stratégies liées à vos champs de responsabilités,
- développer vos capacités organisationnelles et votre sens de l'innovation,
- contribuer à mettre en valeur vos actions et l'image de votre collectivité,
- obtenir les résultats concrets attendus.

Organisés en pool, nos formateurs représentent un vivier d'expériences et de compétences reconnues en France et à l'international. Riches de leur diversité et de leur complémentarité, ils sont élus, universitaires, consultants, experts issus des métiers de l'entreprise (avocats, journalistes...), fonctionnaires de collectivités publiques.

Nos stages se tiennent à Paris selon le calendrier présenté ci-après. **Il est également possible d'adapter le format et de mettre en place ces actions, au sein même de votre collectivité, en l'ouvrant à vos élus et aux cadres territoriaux concernés, selon une date fixée à votre convenance.** En outre, les programmes animés par nos experts, prendraient naturellement en compte vos spécificités territoriales (type formation-conseils). Ces interventions pourraient être programmées avant ou au moment d'une commission ou d'une réunion importante, afin de relancer par exemple, la dynamique et la cohésion de groupe.

En avant 2021 !



Frédéric DERAÏ

Président de la SAS A SENATUS CONSULTO

POUR ORGANISER UN STAGE AU SEIN DE VOTRE COLLECTIVITÉ

- ▶ **Nous vous invitons à nous contacter pour étudier précisément vos besoins et la formule la mieux adaptée à votre environnement
Frédéric DERAÏ au 01 53 90 45 56**

SOMMAIRE INTERACTIF

« LES ENJEUX ET STRATÉGIES D' ACTIONS LOCALES »

- FICHE 01** ▶ **FACE AUX FUTURS VIRUS, REPENSER L'ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL DE LA SANTÉ**7
29 janvier • 16 avril • 26 novembre



- FICHE 02** ▶ **QUELLE PLACE POUR LE DÉPARTEMENT DANS LES NOUVELLES SOLIDARITÉS HUMAINES ?**8
22 et 23 juillet • 7 et 8 octobre • 9 et 10 décembre

- FICHE 03** ▶ **ENJEUX ET ÉVOLUTIONS JURIDIQUES RÉCENTES/À VENIR RELATIVES AUX POLITIQUES DE LA PETITE ENFANCE/ENFANCE/JEUNESSE**9
26 et 27 avril • 28 et 29 juin • 25 et 26 novembre

- FICHE 04** ▶ **NOUVEAU CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET DÉFIS SOCIO-ÉCONOMIQUES** 10
1^{er} et 2 février • 3 et 4 juin
13 et 14 septembre • 6 et 7 décembre

- FICHE 05** ▶ **LOGEMENT : ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LES MUTATIONS CONJONCTURELLES ET STRUCTURELLES POST-COVID** 12
12 février • 7 mai • 24 septembre

- FICHE 06** ▶ **STRATÉGIES DE REVITALISATION DES CENTRES-VILLES** 13
24 et 25 juin • 4 et 5 octobre • 16 et 17 décembre

- 07** ▶ **AIDES PUBLIQUES LOCALES AUX ENTREPRISES : MAÎTRISER LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE** 15
10 et 11 juin • 14 et 15 octobre

- 08** ▶ **ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** 18
6 avril • 7 juin • 10 novembre

- 09** ▶ **RÉVOLUTION NUMÉRIQUE, SMART CITIES / SMART GRIDS (VILLE ET TERRITOIRE INTELLIGENT)** ... 19
7 avril • 17 mai • 9 novembre

- 10** ▶ **LA RSE APPLIQUÉE AUX COLLECTIVITÉS** 20
15 et 16 mars • 26 et 27 mai • 21 et 22 juillet
3 et 4 novembre

- 11** ▶ **LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : COMPRENDRE ET ANTICIPER LES PROCHAINES MUTATIONS ET IMPACTS SUR SON TERRITOIRE**..21
17 mars • 25 mai • 9 juillet • 5 novembre

- 12** ▶ **RÈGLES D'URBANISME : DE LA MAÎTRISE DU CADRE JURIDIQUE À SA MISE EN ŒUVRE CONCRÈTE** 23
3 et 4 février • 1^{er} et 2 juin • 15 et 16 novembre

- 13** ▶ **SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE** 24
18 et 19 mars • 1^{er} et 2 juillet • 22 et 23 octobre



Séminaire national – Formation et témoignages territoriaux

OPTIMISER LA COHABITATION DE L'ANIMAL EN VILLE : QUELS ENJEUX, QUELLES STRATÉGIES ? 26
23 et 24 septembre

« LES FONDAMENTAUX POUR UNE ACTION PUBLIQUE LOCALE EFFICACE »

- 14** ▶ **ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE AU SERVICE DE LA VIE PUBLIQUE** 28
11 et 12 mars • 21 et 22 juin • 18 et 19 novembre



- 15** ▶ **LA PLACE DE L'ÉLU DANS LA COMMANDE PUBLIQUE** 31
28 mai • 30 septembre • 1^{er} décembre

- 16** ▶ **PRINCIPES DE BASE DU BUDGET D'UNE COLLECTIVITÉ (VILLE / INTERCOMMUNALITÉ / DÉPARTEMENT) ET APPROCHE À LA STRATÉGIE FINANCIÈRE**32
14 et 15 juin • 29 et 30 novembre

- 17** ▶ **MOBILISER LES FINANCEMENTS EUROPÉENS AU SERVICE DE VOTRE TERRITOIRE : MODE D'EMPLOI** 34
31 mai • 29 septembre • 8 décembre

FICHE 18 ▶ OPTIMISER LES FINANCEMENTS EUROPÉENS DÉDIÉS AUX MONTAGES DE PROJETS STRATÉGIQUES DANS LES DOM-TOM 36
16 et 17 juin • 20 et 21 octobre • 24 et 25 novembre

FICHE 19 ▶ L'ÉVALUATION PARTICIPATIVE DES POLITIQUES PUBLIQUES AVEC UN FOCUS SUR LA MOBILISATION DES HABITANTS 40
21 mai • 30 juin • 6 octobre

FICHE 20 ▶ ENJEUX ET OUTILS DE MOBILISATION CITOYENNE DANS LE CADRE D'UN RENOUVEAU DE LA VIE DÉMOCRATIQUE 41
8 mars • 20 septembre • 3 décembre

FICHE 21 ▶ DU PROJET POLITIQUE À SA MISE EN ŒUVRE AVEC UN FOCUS SUR LES ENGAGEMENTS INDIVIDUELS/COLLECTIFS ET LES OUTILS DE COMMUNICATION EFFICACE 42
22 mars • 5 juillet • 13 décembre

FICHE 22 ▶ QUELLE RELATION « ÉLU - CADRE TERRITORIAL » POUR UNE COLLABORATION OPTIMISÉE ? 43
6 juillet • 1^{er} octobre • 14 décembre

FICHE 23 ▶ PROJETS DE DÉVELOPPEMENT SUR VOTRE TERRITOIRE : COMMENT INSUFFER UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE PARTAGÉE ? 46
4 et 5 février • 21 et 22 septembre

« NOUVEAU DROIT ÉLECTORAL, FINANCEMENTS ET COMMUNICATION »

FICHE 24 ▶ ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES/RÉGIONALES ET ENGAGEMENT CITOYEN : STRATÉGIES ET OUTILS DE MOBILISATION 50
1^{er} mars • 8 avril

25 ▶ RÉUSSIR UN MANDAT (NOVATEUR) POUR SON TERRITOIRE 52
5 mars • 23 juin • 17 septembre

26 ▶ QUELLES RÈGLES RELATIVES À LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE (NOTAMMENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX) EN PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE ET ÉLECTORALE ? 53
5 février • 25 mars • 6 avril

27 ▶ COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR FACEBOOK, TWITTER ET LES RÉSEAUX SOCIAUX 54
15 et 16 mars • 7 et 8 juillet • 6 et 7 décembre

28 ▶ MÉDIA TRAINING – RÉUSSIR VOS INTERVIEWS AVEC EFFICACITÉ 55
18 et 19 mars • 20 et 21 mai
14 et 15 octobre • 2 et 3 décembre



29 ▶ RÉUSSIR SA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC AVEC UN POINT SUR LA GESTION DES ÉMOTIONS ET DU TRAC 56
14 et 15 février • 28 et 29 avril • 27 et 28 septembre

30 ▶ EXPRESSION ORALE, CORPORELLE ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC AVEC UN POINT SUR LA MAÎTRISE DE LA RESPIRATION / VOIX / TRAC GRÂCE AUX TECHNIQUES DU THÉÂTRE 57
10 et 11 juin • 15 et 16 septembre • 15 et 16 novembre

31 ▶ SAVOIR FAIRE FACE À L'IMPRÉVU LORS D'UNE PRISE DE PAROLE EN PUBLIC 58
30 et 31 mars • 12 et 13 octobre

32 ▶ EXPRESSION ORALE, EXPRESSION COMPORTEMENTALE FACE AUX MÉDIAS (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL) 59
Date au choix du participant

« SPÉCIAL RECONVERSION DU MONDE POLITIQUE VERS LE MONDE PROFESSIONNEL »

33 ▶ IDENTIFIER SES RESSOURCES ET COMPÉTENCES POUR ATTEINDRE SES OBJECTIFS (ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL) 61
Date au choix du participant



34 ▶ ANGLAIS : AMÉLIORER SON AISANCE ET SA CONFIANCE À L'ORAL, S'EXPRIMER AVEC PRÉCISION À L'ÉCRIT (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL) 64
Date au choix du participant

BULLETIN D'INSCRIPTION 66
CONDITIONS GÉNÉRALES 68
À PROPOS D'A SENATUS CONSULTO 69



LES ENJEUX ET STRATÉGIES D' ACTIONS LOCALES



FACE AUX FUTURS VIRUS, REPENSER L'ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL DE LA SANTÉ

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Cette formation permettra aux élus et à leurs collaborateurs de comprendre comment la Covid-19 a bousculé la dimension jacobine et suradministrée de l'organisation sanitaire française.
- ▶ Elle consistera aussi à appréhender le rôle des collectivités locales dans leurs fonctions de coordonnateurs des acteurs publics et privés de la santé (C.H.U, médecine de ville, secteur médico-social, EHPAD...).
- ▶ Il s'agira également, après le Ségur de la santé de juillet 2020, de repenser la place de l'hôpital dans la ville et de tracer les grandes lignes d'une politique de prévention efficace qui reste à bâtir.
- ▶ Le formateur reviendra enfin sur les enjeux de santé mentale à travers notamment les conseils locaux de santé mentale (CLSM) et la nécessaire refondation de l'hôpital psychiatrique en France, en lien avec la médecine de ville. Avec des pistes de réforme pour une prise en compte la plus précoce possible des nouvelles pathologies issues des confinements, notamment auprès des jeunes. Études de cas pratiques à l'appui.



▶ 1 journée

DURÉE



▶ 29 janvier • 16 avril • 26 novembre

DATES



▶ Paris

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial, Collaborateur d'élus



EFFECTIF

▶ 6 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Couverture de l'offre de soins : un enjeu de premier plan pour les Français et décideurs territoriaux
- Gérer les centres de vaccination dans un contexte de pénurie de vaccins : un défi logistique et humain
- Identifier les frais exceptionnels et les faire prendre en charge par l'Etat
- Anticiper pour mieux gérer des contraintes sanitaires fluctuantes selon l'intensité du virus et de sa circulation (brassages dans les écoles, collèges, lycées, gestion des piscines, conservatoires...)
- Gérer au quotidien les rapports avec les Préfets et ARS sur les territoires
- Quelles nouvelles contractualisations demain entre les collectivités locales, l'État et les ARS (niveau régional/départemental) ?

Études de cas pratiques

Conclusion et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, études de cas
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Vidéo-projecteur, support du formateur
projeté en PwPt remis à l'issue de la journée de formation



QUELLE PLACE POUR LE DÉPARTEMENT DANS LES NOUVELLES SOLIDARITÉS HUMAINES ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Animée par un Expert en politiques sociales, cette formation permettra de faire le point sur les politiques de solidarités mises en œuvre par les Départements, tout en appréhendant les législations en vigueur, les modèles organisationnels et l'évolution des pratiques.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- L'importante mutation économique et sociale que traverse notre pays remet globalement en cause son système de protection sociale. La crise de la Covid-19 a également mis en lumière les fragilités de nos modèles. Les importantes réformes engagées depuis plusieurs années ont consacré le Département comme l'acteur décisif de l'action sociale et de la solidarité. Mais qu'en est-il véritablement au regard des réformes institutionnelles et territoriales successives ? Quelles sont les véritables marges de manœuvre pour les collectivités au plan budgétaire et organisationnel ? Quelle nouvelle posture pour l'État ? Quelles nouvelles formes de gouvernance ? Quelles nouvelles formes de coopération avec les acteurs locaux ? Quelle vision pour l'action sociale de demain dans ce nouveau contexte ? Comment repenser les nouvelles collaborations entre élu et technicien ?...

Des éléments de réponses seront apportés au travers des thématiques suivantes :

- L'accompagnement de la perte d'autonomie
- La lutte contre la pauvreté et les exclusions
- La protection de l'enfance
- L'aide à la famille
- Le logement
- La protection juridique et sociale des majeurs

Ces six thématiques sont traitées selon trois approches complémentaires :

- Budgétaire
- Ressources humaines
- Technique : administrative, juridique, sociale...

→ Pour une meilleure mise en perspective, des études de cas sélectionnées à partir d'exemples pris en France et à l'étranger, sont prévues.

Conclusion et évaluation de la formation



▶ 2 jours

DURÉE



▶ 22 et 23 juillet • 7 et 8 octobre
9 et 10 décembre

DATES



▶ Paris

LIEU



▶ Conseillers départementaux

PROFIL DES PARTICIPANTS



▶ 6 participants maximum

EFFECTIF



MÉTHODOLOGIE : apports théoriques, juridiques et pratiques, études de cas

MÉTHODOLOGIE : support synthétique du formateur (numérique) –Vidéoprojecteur.



ENJEUX ET ÉVOLUTIONS JURIDIQUES RÉCENTES/À VENIR RELATIVES AUX POLITIQUES DE LA PETITE ENFANCE/ENFANCE/JEUNESSE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Analyser les enjeux et les évolutions juridiques récentes/à venir relatives aux politiques de la petite enfance/enfance/jeunesse.
- ▶ Appréhender les différents partenaires et financeurs impliqués dans ces secteurs.
- ▶ Identifier les réformes à venir et leurs conséquences sur les stratégies municipales.



▶ 2 jours

DURÉE



▶ 26 et 27 avril • 28 et 29 juin
25 et 26 novembre

DATES



▶ Paris

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus municipaux



EFFECTIF

▶ 6 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Ces dernières années, l'enfant, son développement et son environnement sont remis au cœur des politiques publiques.
 - Cette formation animée par un Expert en politiques sociales, propose d'explorer le cadre juridique des politiques de l'Enfance au sens large : modes de garde, accueil périscolaire et extrascolaire, Protection de l'Enfance, Prévention Jeunesse, soutien à la parentalité, etc. Les évolutions de la politique publique de l'Enfant et des Familles seront appréciées sous l'angle social, médical et politique.
 - Quels sont les partenaires qui interviennent dans le parcours de l'enfant ?
 - Qui finance quoi ?
 - Quelles sont les ressources disponibles sur le territoire pour étoffer une offre de services à destination des familles ?
 - Comment bâtir un projet stratégique pour la petite enfance au sein de sa commune ?
- Pour une meilleure mise en perspective, des études de cas sélectionnées à partir d'exemples pris en France sont prévues.

Synthèse, puis évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : Apports juridiques et méthodologiques, nombreuses études de cas

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur en PowerPoint - Vidéoprojecteur + paper-board



NOUVEAU CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET DÉFIS SOCIO-ÉCONOMIQUES : QUELS PROJETS ET QUELLE NOUVELLE STRATÉGIE POUR VOTRE TERRITOIRE ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Animée par un Spécialiste des stratégies urbaines et territoriales en France et à l'International, sociologue, chercheur et maître de conférences associé, ayant notamment acquis plus de vingt ans d'expérience en exerçant des fonctions de cadre et élu local, cette formation permettra, de :
- ▶ montrer les principaux défis et impacts des mutations socioéconomiques que la mondialisation génère à l'échelle de notre territoire,
 - ▶ identifier les enjeux et opportunités que la révolution numérique engendre,
 - ▶ cerner pourquoi et comment s'opère la recomposition des périmètres institutionnels et nouvelles modalités d'intervention de l'Etat auxquelles il faut se préparer et faire face.
 - ▶ Prenant en considération ce nouveau contexte, construire le socle d'un projet partagé qui puisse permettre d'anticiper ces mutations pour mieux les mettre au service de l'attractivité et de la cohésion de votre collectivité, tout en donnant du sens à l'engagement de la mandature et à l'action publique locale.

 **DURÉE** ▶ 2 jours

 **DATES** ▶ 1^{er} et 2 février • 3 et 4 juin
13 et 14 septembre • 6 et 7 décembre

 **LIEU** ▶ Paris

 **PROFIL DES PARTICIPANTS** ▶ Élu territorial, technicien

 **EFFECTIF** ▶ 6 à 30 participants env. – Formation pouvant être développée sur simple demande au sein de votre collectivité pour permettre l'échange entre élus autour d'un projet stratégique de mandat et sur des méthodes de travail : pour faire simple → un projet / une méthode (nous consulter).



NOUVEAU CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET DÉFIS SOCIO-ÉCONOMIQUES : QUELS PROJETS ET QUELLE NOUVELLE STRATÉGIE POUR VOTRE TERRITOIRE ?

CONTENU DU PROGRAMME QUI SERA AJUSTÉ AU PLUS PRÈS DES ATTENTES DES PARTICIPANTS

CINQ MUTATIONS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES, SOCIOÉCONOMIQUES ET SOCIO-INSTITUTIONNELLES À PRENDRE EN CONSIDÉRATION : CHIFFRES, PROCESSUS, IMPACTS ET EXPÉRIMENTATIONS TERRITORIALES (EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER)

Ruptures sociodémographiques
et conflictualité permanente

Mutations des systèmes productifs locaux
– une révolution silencieuse hors de tout
contrôle à l'aune des firmes transnationales

Numérique et intelligence
artificielle : quelles places pour
les institutions dans ce tournant
anthropologique radical ?

Les mutations institutionnelles : vers
l'automatisation des administrations
publiques par rapport au politique
et l'abandon des périphéries ?

Les enjeux de l'affirmation
territoriale dans un monde
aux ressources raréfiées

LA MÉTHODE DES « 3 × 3 × 3 »

Les 3 temps

Identifier, cerner les enjeux

Contextualiser au territoire
et avec l'équipe

Mettre en perspective
pour maîtriser
(dynamique territoriale)

Les 3 axes stratégiques

Renforcer la vision commune
du territoire

Caractériser la situation,
mobiliser les atouts

Définir les orientations,
les projets et les modalités

Les 3 piliers de la réussite

Incarner

Animer

Partager

Bilan puis évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : apports méthodologiques/opérationnels, études de cas concrets

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support numérique du formateur, vidéoprojecteur

LOGEMENT : ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LES MUTATIONS CONJONCTURELLES ET STRUCTURELLES POST-COVID

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Prendre la mesure des évolutions sociétales liées aux confinements et à l'attractivité nouvelle des villes moyennes.
- ▶ Appréhender la situation des marchés locaux de l'habitat dans leur diversité (métropoles, grandes villes, villes moyennes, milieu rural).
- ▶ Comprendre les ressorts et objectifs de la réforme du logement social initiée par le gouvernement à l'automne 2017 et prolongée dans la loi ELAN (novembre 2018).
- ▶ Identifier les leviers à la disposition des collectivités pour mener, en lien avec l'État, des politiques locales de l'habitat et du logement ambitieuses.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Le verdissement nécessaire des nouveaux projets immobiliers
- Quels espaces extérieurs (balcons, terrasses, etc), quelles aménités urbaines (espaces publics, garages à vélo) pour les aménagements de demain ?
- Plan de relance : quels leviers pour le logement ?
- Financements : quels rôles pour Action Logement, la CDC/ Banque des Territoires, l'ANAH, l'ADEME ?
- MaPrimeRénov : comment mobiliser les moyens disponibles pour les transitions énergétiques ?
- Des marchés du logement de plus en plus disparates selon les territoires
- Comment maîtriser et réguler les prix du foncier ?
- Le projet de loi « 4D » : quelle nouvelle politique de décentralisation / déconcentration pour le logement ?
- Loi ELAN : le choc d'offre annoncé se fait attendre
- Un secteur HLM en tension
- Regroupement-fusion des bailleurs sociaux : où en est-on ? quelles logiques territoriales, notamment dans le cadre des PLH ?
- NPNRU : quelle montée en puissance ? Quels engagements de l'Etat pour les quartiers populaires ? Au service de quelle mixité sociale ?

Études de cas pratiques

Conclusion et évaluation de la formation



▶ 1 jour



▶ 12 février • 7 mai • 24 septembre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial, Collaborateur d' élu



EFFECTIF

▶ 6 participants maximum

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, études de cas.
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Vidéoprojecteur,
support du formateur projeté en PowerPoint
remis à l'issue de la journée de formation

STRATÉGIES DE REVITALISATION DES CENTRES-VILLES : QUEL DÉVELOPPEMENT, QUELS FINANCEMENTS ET QUELS PARTENARIATS ENTRE ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Connaître les chiffres clés et les causes structurelles du déclin commercial des centres-villes en France et en Europe, et que la crise sanitaire liée au Covid-19 accélère avec force.
- ▶ Cerner les nouveaux partenariats entre les acteurs publics et privés et les outils novateurs de management de centre-ville pour lutter contre la désertification commerciale.
- ▶ Bâtir des stratégies de développement à l'échelle locale, avec un point particulier sur la place des industries créatives et culturelles dans la revitalisation urbaine.
- ▶ Identifier les financements nationaux et européens à disposition, études de cas à l'appui.



▶ 2 jours

DURÉE



▶ 24 et 25 juin • 4 et 5 octobre
16 et 17 décembre

DATES



▶ Paris

LIEU



PROFIL DES
PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus,
techniciens



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1^{RE} JOURNÉE

- Les facteurs de la désertification commerciale avec un point particulier sur les effets de la crise sanitaire actuelle
- Les villes moyennes en première ligne
- Un phénomène européen, voire mondial
- Une mobilisation tous azimuts des décideurs depuis 2015 (financements et dispositifs de la Caisse des dépôts, contrats de ruralité, opérations sur les centres-bourgs dégradés, interventions ANRU/ANAH etc.). Etat des lieux et bilans
- Comment créer les conditions d'un développement urbain équilibré, entre interventions sur le bâti ancien et lancement de nouveaux programmes et équipements ?
- Se connecter aux dynamiques métropolitaines, sans renier son identité
- Transformation du commerce : les nouvelles tendances de consommation en France et en Europe, avec de nouveaux concepts de boutiques
- Aménagement et relance de la dynamique commerciale en centre-ville : maîtrise du foncier, promotion de locomotives, développement d'une offre diversifiée et innovante, partenariats avec les associations de commerçants et les investisseurs publics et privés
- L'exemple des Pays-Bas : un modèle à généraliser en Europe ?
- Valence/Vendôme/Vitré : retour sur des choix gagnants et des écosystèmes relativement performants
- Focus sur la création de parcours comme vecteurs d'attractivité des cœurs de villes : marketing territorial, itinéraires touristiques aménagés, parcours marchands et d'usage, structuration des flux, etc.



STRATÉGIES DE REVITALISATION DES CENTRES-VILLES : QUEL DÉVELOPPEMENT, QUELS FINANCEMENTS ET QUELS PARTENARIATS ENTRE ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS ?

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

- Les enjeux du Digital aujourd'hui : danger ou opportunité du numérique et du mobile pour le commerce de proximité ? Quelles stratégies d'appropriation par les acteurs du centre-ville et du commerce ? Quelles expériences réussies ?
- Vers la création d'Observatoires locaux des centres-villes en France ?
- Quels rôles, quel pilotage entre l'Etat et les municipalités ? Quels acteurs publics et privés impliquer ? Quelle organisation optimale, pour favoriser le commerce et l'artisanat, l'environnement et les mobilités sobres et économes en énergie ?
- Quels financements nationaux et européens à disposition ?
- Conclusion sur : Désertification territoriale et démocratie locale, des enjeux décisifs pour l'Europe et la France en particulier.

2^E JOURNÉE

- Création, culture et patrimoine : de puissants leviers de développement et d'attractivité en France, à consolider et renforcer (la création artistique pour investir les friches commerciales ou immobilières ; l'outil numérique et la valorisation du patrimoine ; accompagner « le faire ensemble artistique » pour réinvestir humainement l'espace urbain)

- Les outils de l'action à partir d'études de cas :
 - Lyon, de la fête patronale à la fête des Lumières : un espace de vie créatif à l'échelle d'une ville
 - Lorient et Nantes : la participation citoyenne créative pour réinvestir les espaces urbains
 - Dole, comment sauver un secteur sauvegardé de la désertification : « penser global, agir local... »
 - Chartres et Bourges, réussir à mettre en scène la lumière pour remettre en selle la ville
 - Les écueils à éviter, synthèse des règles d'or
- Il s'agira de dégager de manière interactive et à partir de ces exemples, des pistes et méthodologies d'actions adaptables.

Conclusion et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : Exposés interactifs, études de cas.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Vidéo projecteur,
support du formateur projeté en PowerPoint

AIDES PUBLIQUES LOCALES AUX ENTREPRISES : MAÎTRISER LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Animées par un Avocat, Professeur Agrégé de Droit Public, Docteur en Droit Public et animateur de formations en droit public économique, ces deux journées visent à :
- ▶ Connaître précisément le champ de compétences de votre collectivité en matière d'aides économiques aux entreprises : les relations avec les autres collectivités, les contraintes du cofinancement (présentation des règles de cumul d'aides notamment).
 - ▶ Déterminer si le financement projeté relève ou non du droit des aides d'État.
 - ▶ Choisir le portage juridique le mieux adapté pour soutenir une entreprise (garantie d'emprunt, rabais sur la vente/location de propriétés publiques, subventions, mesures horizontales d'accompagnement...).
 - ▶ S'assurer de la compatibilité des projets d'aides au regard de la réglementation européenne et nationale en vigueur.
 - ▶ Veiller au respect des obligations légales : rédaction des conventions de financement, clauses obligatoires, inscription de clauses utiles (contre-garanties, versement fractionné, contrôle de l'emploi des fonds publics...).
 - ▶ Préparer le suivi juridique des aides accordées : obligation de compilation des aides allouées, rapport sur l'efficacité des aides attribuées, assurer le contrôle *ex post*...

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Cette formation permettra aux participants de :
- ▶ Maîtriser l'évolution des réglementations nationale et communautaire et ses implications.
 - ▶ Mesurer les risques effectifs en cas de non-respect de la réglementation (obligation de restitution des aides illégalement allouées, mise en jeu de la responsabilité des collectivités attributaires par les entreprises bénéficiaires, etc.).
 - ▶ Appréhender globalement le droit des aides d'État et en retirer des éléments de méthodes au moyen d'exercices d'application.



▶ 2 jours



▶ 10 et 11 juin • 14 et 15 octobre



▶ Paris



▶ Élu territorial, Technicien (directeur des Affaires juridiques, directeur des finances, directeur du Développement, directeur Economique...)



▶ 6 à 30 participants env. – Formation pouvant être développée en Intra sur simple demande, pour une prise en compte encore plus ciblée des aides publiques octroyées par votre collectivité : nous consulter.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1^{RE} SÉQUENCE : LES FONDAMENTAUX DU DROIT DES AIDES PUBLIQUES

Présentation du cadre juridique

- Pourquoi les collectivités locales et/ou leurs groupements sont-ils autorisés à aider des entreprises et quelles sont les limites ?
- Qu'est-ce qu'une aide d'Etat au sens du droit national et européen ?
- Les différentes catégories d'aides publiques
- Les mécanismes juridiques de contrôle du versement des aides d'Etat

État des lieux et diagnostic

- Rapide examen des dispositifs d'aide en vigueur au sein d'un EPCI en balayant les rubriques suivantes :
 - aides à l'immobilier d'entreprise,
 - aides à la recherche et au développement,
 - aides s'appuyant sur les régimes nationaux notifiés,
 - aides aux exploitants de service public,
 - aides aux intervenants dans les services sociaux et médico-sociaux,
 - aides aux associations,
 - aides aux entreprises publiques locales : SEML, SPLA, SPL
- ... sans que cette liste soit limitative.

Préconisations

- Cette partie sera structurée de façon à permettre aux participants de s'interroger sur les références de base, les bonnes pratiques, les adaptations de documents internes à mettre en œuvre.



CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

2^E SÉQUENCE : LA PRATIQUE DU DROIT DES AIDES PUBLIQUES

Régime général des aides publiques en vigueur

- Seront présentées, les toutes dernières évolutions de la réglementation nationale et communautaire en la matière, avec un point sur les aides accordées sous forme de compensation d'obligation de service public, les aides versées aux associations, les aides au développement du très haut débit...

Les risques inhérents au versement d'aides publiques

- Cette partie sera structurée de façon à permettre aux participants de mesurer le volet de contrôle ex post, procédural et contentieux des aides publiques.
- À cette fin, seront exposés les éléments suivants :
 - S'assurer de la qualification juridique du bénéficiaire de l'aide
 - S'assurer de l'identité effective du bénéficiaire de l'aide :
 - o La distinction récipiendaire et bénéficiaire de l'aide,
 - o Les dangers du détournement d'aides publiques,
 - Rappeler les points de vigilance et pièges à éviter
 - Être conscient que le versement illégal d'aide peut conduire :
 - o À l'obligation de restitution des aides indues,
 - o À ce que l'Etat mette en jeu la responsabilité de la collectivité sur le fondement du droit de l'Union,
 - o À ce que les bénéficiaires d'aides illégales mettent en jeu la responsabilité de la collectivité,
 - o À ce que les concurrents des bénéficiaires mettent en jeu la responsabilité de la collectivité,
 - Proscrire les risques de nature pénale qui peuvent accompagner le versement d'aides publiques aux entreprises (prise illégale d'intérêt, octroi d'avantages injustifiés...)
 - Éviter la requalification des conventions de subventionnement en d'autres contrats réglementés
 - Écarter le risque de transparence de l'organisme subventionné
 - Rappeler les risques encourus en cas de violation de l'obligation de notification des aides publiques...

Conclusion sur les préconisations envisageables

Évaluation de la formation

ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : MODE D'EMPLOI POUR VOTRE TERRITOIRE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Positionner votre institution dans les stratégies d'attractivité territoriale et de développement économique.
- ▶ S'approprier les outils du marketing territorial et les nouvelles tendances.
- ▶ Identifier les leviers de rayonnement et d'attractivité activables sur votre territoire.
- ▶ Élaborer une stratégie d'attractivité/développement économique et construire sa déclinaison opérationnelle post-crise sanitaire liée au Covid-19.
- ▶ Permettre aux élus d'être les acteurs et les garants d'un déploiement d'une stratégie performante, adaptée et durable, aussi bien auprès des services, de la population que des acteurs économiques.



▶ 1 jour

DURÉE



▶ 6 avril • 7 juin • 10 novembre

DATES



▶ Paris

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus



EFFECTIF

▶ 6 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- La formation débutera par une présentation des enjeux et des mécanismes du marketing territorial. Un focus sera proposé sur les nouvelles tendances, dont les démarches de labellisation et de transition.
- En complément, l'analyse du contexte institutionnel permettra de (re)positionner votre collectivité dans les politiques publiques d'attractivité et de développement économiques en lien avec la stratégie opérationnelle de sortie de crise sanitaire.
- Des expériences menées sur différents territoires seront soumises à l'analyse des participants qui devront par ailleurs produire avec l'appui du formateur, un cadre de référence spécifique.
- Dans une deuxième séquence, les participants pourront :
 - optimiser ou s'initier aux outils de la prospective et de l'analyse socioéconomique des territoires ;
 - co-construire un projet stratégique partagé ainsi que son programme d'actions ;
 - co-formaliser une démarche de pilotage par des indicateurs socioéconomiques de performance durable.

Conclusion et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, études de cas.

OUTILS EMPIRIQUES : Théories de l'Economie Territoriale (Courlet et Pecqueur) et résidentielle (Davezies); outils pratiques pour l'analyse structurelle territoriale (Micmac), pour structure les démarches participatives, pour identifier des acteurs avec la matrice de l'acteur stratégique appliqué au territoire et des jeux d'acteurs (Mactor), une méthode de formalisation des convergences pour la prise de décision (l'Abaque de Régnier) les matrices classiques et devenues normatives A.F.O.M. / S.W.O.T., initiation à la méthode des scénarios.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support pédagogique (fiche d'analyse contextuelle neutre axiologique de la stratégie et de la situation du territoire de chaque participant concerné au regard de l'attractivité/du développement économique, bibliographie et sitographie).

RÉVOLUTION NUMÉRIQUE, SMART CITIES / SMART GRIDS (VILLE ET TERRITOIRE INTELLIGENT) : QUELLES TRANSFORMATIONS POUR VOTRE TERRITOIRE ET AU SEIN DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre les effets de la révolution numérique et de la digitalisation de l'économie et des services pour mieux les anticiper et les mettre au service du développement et de la cohésion de votre territoire.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- La révolution numérique s'accélère et s'amplifie, avec notamment le développement d'Internet et la généralisation des Smartphones.
- Cette révolution numérique affecte et transforme les modes de production et les modes de vie ; elle conduit aussi à transformer en profondeur la manière de gérer et de piloter les territoires en permettant et en facilitant l'apparition de nouveaux acteurs/modèles économiques ainsi que de nouveaux modèles de coopération entre le public et le privé. Elle suscite également des attentes et des demandes émanant tant de la population que des acteurs socioéconomiques.
- Cette journée de formation et d'échanges visera à mieux identifier les mécanismes et les effets de cette nouvelle dynamique souvent réduite par commodité à la notion de smart cities - smart grids parfois appelée aussi Ville et Territoire intelligent.
- Trois parties seront développées :
 - La première partie vise à expliciter de manière précise les mécanismes et leurs impacts sur les modes de vie, de production et de cohésion des territoires ainsi que du point de vue de leur attractivité sociétale et économique, et de fait, la place, le rôle et la responsabilité des acteurs publics locaux.
 - La seconde partie est consacrée à la compréhension « pratique » des transformations, à l'identification des technologies à l'œuvre, l'examen des nouveaux acteurs du numérique et leurs offres de services. Un point particulier montrera les impacts et les opportunités qu'ils introduisent sur les territoires et qu'il convient de saisir et de maîtriser.
 - La troisième partie s'appuie sur les travaux de recherche-actions (universitaires...) et d'interventions opérationnelles les plus récents pour apporter aux élus les modalités concrètes d'anticipation et de maîtrise de cette mutation numérique afin d'en faire un atout stratégique territorial.

Conclusion et évaluation de la formation



DURÉE

► 1 jour



DATES

► 7 avril • 17 mai • 9 novembre



LIEU

► Paris (et sur simple demande sur votre territoire)



PROFIL DES PARTICIPANTS

► Élus territoriaux, collaborateurs d'élus



EFFECTIF

► 6 participants maximum

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, études de cas concrets
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : projection numérique en PowerPoint, support pédagogique du formateur

LA RSE APPLIQUÉE AUX COLLECTIVITÉS : QUELLES POSSIBILITÉS, QUELS OUTILS D'ACTION ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Faire le point sur l'intérêt écologique de la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) appliquée aux collectivités.
- ▶ Identifier les possibilités d'intégration de la RSE dans la gestion d'une collectivité à travers les expériences d'entreprises.
- ▶ Réussir la mise en œuvre de la RSE grâce aux outils à disposition et à l'aide d'une analyse fine des freins et leviers d'action.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

L'intérêt écologique de la RSE

- Point définitions : développement durable (DD), RSE, empreinte environnementale, achats responsables/solidaires, commerce équitable, etc.
- Articulation entre les exigences environnementales, économiques et sociales
- Loi PACTE : statut des entreprises, objet social, entreprises à mission
- Stratégie nationale de développement durable (SNDD)
- Notations extra financières, investissements socialement responsables (ISR)

Intégrer la démarche RSE dans la gestion d'entreprise et au sein d'une collectivité

- Référentiels et conventions internationales
- Le droit européen
- Reporting RSE obligatoire : loi NRE et article 225 de la loi Grenelle II, déclaration de performance extra financière, loi Sapin II et devoir de vigilance
- Principales normes liées à la RSE : ISO 14001-20400 - 26000 - 45001 - 50001, EMAS, OHSAS, SA 8000
- Les écolabels

Mise en pratique la RSE

- Principaux outils : bilan carbone, écoconception, reporting RSE, analyse des risques
- Impacts de la démarche sur les fonctions : achats, communication, finance, RH, qualité, R&D, environnement
- Identifier les freins et leviers
- Coûts de la démarche
- Reporting NRE et Grenelle II : informations à produire, méthodologie et vérification, comment en faire un outil de valorisation de son entreprise ?
- Mise en œuvre d'une démarche RSE : principales étapes, organisation du déploiement et clés du succès
- Meilleures pratiques dans les grands groupes et les PME
- Applications et résultats observées dans les collectivités

→ Étude de cas sur les constructions
« bâtimentaires » de demain

Bilan et synthèse, puis évaluation de la formation



DURÉE

▶ 2 jours



DATES

▶ 15 et 16 mars • 26 et 27 mai
21 et 22 juillet • 3 et 4 novembre

LIEU

▶ Paris (et sur simple demande sur votre territoire)



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux, DRH, directeurs Finances, Environnement...



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

MÉTHODOLOGIE : apports opérationnels, études de cas concrets

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Support du formateur (numérique), vidéoprojecteur

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : COMPRENDRE ET ANTICIPER LES PROCHAINES MUTATIONS ET IMPACTS SUR SON TERRITOIRE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À vocation opérationnelle cette formation animée par l'un de nos experts, Docteur, conseiller et chercheur indépendant en Science de la terre et environnement, vise à :

- ▶ Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne compréhension des enjeux de la transition écologique et de l'urgence climatique.
- ▶ S'inspirer des bonnes pratiques et ébaucher un plan de transition écologique cohérent à l'échelle locale.

Elle sera rythmée par deux séquences, la première est dédiée à la diffusion d'un socle de connaissances et d'outils méthodologiques, la seconde au repérage d'actions concrètes pouvant être mises en œuvre sur son territoire.



▶ 1 jour

DURÉE



▶ 17 mars • 25 mai • 9 juillet • 5 novembre

DATES



▶ Paris (et sur simple demande sur votre territoire)

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus, techniciens



EFFECTIF

▶ 10 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Introduction sur : Pourquoi Transition écologique, plutôt que Développement durable ?

- Une transition écologique inévitable qui va changer le monde actuel : comment ?

Comprendre les données scientifiques sur l'état de notre planète : peut-on encore éviter l'effondrement ?

- Explication des enjeux environnementaux planétaires et focus sur le climat : pourquoi les scientifiques en viennent à parler d'urgence écologique, et au-delà des divergences éventuelles, ce que nous devons retenir.

- Étude de cas sur le climat : qu'est-ce que la neutralité carbone, comment se compose notre empreinte carbone, où sont les priorités et les leviers d'action les plus importants ?
- Durant cette première partie, un exercice pratique vient compléter les apports théoriques : chaque participant sera invité à estimer son empreinte carbone, puis à la comparer aux moyennes nationales et mondiales, ainsi qu'à l'objectif de neutralité carbone de l'Accord de Paris à l'horizon 2050.
- Conclusion : Est-on face au plus grand défi auquel l'Humanité ait été confronté ?

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : COMPRENDRE ET ANTICIPER LES PROCHAINES MUTATIONS ET IMPACTS SUR SON TERRITOIRE

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

La transition écologique : quelles sont les propositions politiques en présence ?

- De la croissance verte à la transformation écologique de la société : quelles visions du monde s'affrontent, et pourquoi cet enjeu est en train de recomposer la sphère politique ?
- Comment évolue la société française sur ces questions ? Quid de l'U.E et du reste du monde ? Quelle position assumer sur le sujet quand on est un acteur public local ? Quelle communication vis-à-vis des concitoyens ?
- Débat.

Prendre sa part dans la transition écologique, oui mais laquelle ?

- Connaître le contexte et les outils de la transition
 - Les engagements internationaux et nationaux et leurs implications concrètes qui en découlent à l'échelle de son territoire
 - Les outils de la transition locale : études de cas (échecs et réussites)
 - Les aspects budgétaires et aides financières
- Analyses et enseignements.

Esquisser un plan d'action ambitieux

- Travail en groupe sur différentes thématiques (alimentation, mobilité, logement, production énergétique...) : imaginer la situation à atteindre, identifier les cheminements (actions) pour y parvenir, identifier les co-responsabilités (ce qui relève de nous et ce qui relève des autres), et retenir quelques actions phares que l'acteur public peut porter pour soutenir cette transformation. Éléments pour une stratégie opérationnelle.

Synthèse des points à retenir et évaluation de la formation



MÉTHODOLOGIE : apports théoriques, juridiques et pratiques,
études de cas, travail pratique en petits groupes
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support synthétique du formateur
(numérique) – Vidéo-projecteur.

RÈGLES D'URBANISME : DE LA MAÎTRISE DU CADRE JURIDIQUE À SA MISE EN ŒUVRE CONCRÈTE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Toute opération de construction (permis de construire, permis de démolir, etc.) ou d'aménagement (projet d'intérêt général, projet d'utilité publique, etc.) est soumise à un cadre réglementaire strict prévu par le Code de l'urbanisme. Ce cadre légal peut également évoluer en fonction des documents locaux qui sont spécifiques à chaque commune, ce qui implique de maîtriser le cadre juridique applicable.
- ▶ La formation se donne pour objectifs de présenter les règles d'urbanisme, les conditions d'instruction, de délivrance et de contestation des différentes autorisations d'urbanisme et également de maîtriser les évolutions législatives et réglementaires.



▶ 2 jours



▶ 3 et 4 février • 1^{er} et 2 juin • 15 et 16 novembre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial, Collaborateur d'élus, Directeur Urbanisme, Directeur Affaires juridiques...



EFFECTIF

▶ 6 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Panorama des règles locales d'urbanisme

Les nouvelles règles favorisant la densification urbaine

- Le nouveau rôle intégrateur du schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Du Plan local d'urbanisme (PLU) au Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)
- La carte communale
- Focus sur la réforme du cadre avec la Loi ALUR

L'aménagement urbain

- Les règles encadrant la délivrance du permis de construire et de démolir
- Le contentieux de l'urbanisme
- Le précontentieux
- Le contentieux administratif et judiciaire

Études de cas pratiques

Conclusion et évaluation de la formation



MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, études de cas
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Vidéoprojecteur,
support du formateur projeté en powerPoint
remis à l'issue de la formation.

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE : RÔLES, RESPONSABILITÉS DES ÉLUS ET OUTILS D'ACTION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Cette formation vise à aider chaque élu à mieux s'orienter dans les politiques de prévention de la délinquance, identifier les champs de compétences des partenaires des collectivités et élaborer des stratégies d'actions en les inscrivant dans des dispositifs à la fois existants et novateurs.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Quel cadre et quels partenariats stratégiques et opérationnels pour prévenir la délinquance et redonner du sens aux politiques de prévention ?
 - Une attention particulière sera portée sur : le cadre des CLS, contrat de ville, NPNRU – contrat de territoire, ainsi que la prévention du décrochage scolaire et déscolarisation, prévention de la délinquance des mineurs, prévention de la récidive, médiation sociale, modes de régulation des conflits...
- Réussir à impliquer l'ensemble des acteurs : police, administration judiciaire, services sociaux, associations, prévention sociale, services pénitentiaires... ainsi que la mobilisation des habitants (notamment des quartiers populaires)
 - Zoom sur quelques expériences novatrices menées en France et en Europe visant à améliorer la sécurité dans les espaces publics (ex.: sécurisation des parkings) et espaces privés (comme le patrimoine des bailleurs)
- Maîtriser les clés du référentiel légal de la vidéoprotection/vidéosurveillance, cerner les conditions d'efficacité d'un système de vidéoprotection/vidéosurveillance et les conditions pratiques de son utilisation
- Actions de prévention de la radicalisation violente et gestion du fait religieux au sein des administrations publiques (point sur la nature et l'intensité des problèmes susceptibles d'être rencontrés, les leviers disponibles pour y répondre, les modes d'action opérationnelle destinés à des agents souvent démunis)...
- Conclusion sur : Quelle stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance à envisager à l'échelle d'un département et plus localement pour une ville et son agglomération ? (une mise en cohérence sera effectuée avec le plan national et les dispositifs relevant de la politique de la ville).

Conclusion, puis évaluation de la formation

 **DURÉE** ▶ 2 jours

 **DATES** ▶ 18 et 19 mars • 1^{er} et 2 juillet • 22 et 23 octobre

 **LIEU** ▶ Paris

 **PROFIL DES PARTICIPANTS** ▶ Élus municipaux, chefs de service Prévention-Délinquance, responsable de la Police municipale

 **EFFECTIF** ▶ 8 participants maximum

MÉTHODOLOGIE : Apports méthodologiques, études de cas
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur
en PowerPoint – Vidéo projecteur.

SPÉCIAL

L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET LA PRISE DE DÉCISION

CONFIEZ-NOUS L'ORGANISATION DE VOTRE SÉMINAIRE DE GROUPE

PARMI LES ÉLÉMENTS DE PROGRAMME « CLÉ EN MAIN » QUE NOUS VOUS PROPOSONS

1^{RE} PARTIE

Séquence « Démarche d'évaluation »

- Les outils de structuration dans une démarche d'évaluation
- Pratiques et pilotage de l'évaluation des politiques publiques
 - L'évaluation des politiques publiques et la communication institutionnelle
- La prise en compte du citoyen dans la démarche d'évaluation
- L'évaluation : un lien logique dans la relation à l'usager, administré, contribuable, client, citoyen, électeur
 - Focus sur la gestion des satellites

2^E PARTIE

Séquence « Gestion de l'eau, GEMAPI et Gestion du littoral »

- GEMAPI : Cadre législatif et mise en œuvre de la compétence
 - Gestion de l'eau : réseaux et assainissement
 - Protection et aménagement de l'espace littoral



VOTRE DEVIS SUR SIMPLE DEMANDE

Tél. : 01 53 90 45 56. Email : contact@asenatusconsulto.fr



SÉMINAIRE NATIONAL – FORMATION ET TÉMOIGNAGES TERRITORIAUX

OPTIMISER LA COHABITATION DE L'ANIMAL EN VILLE : QUELS ENJEUX, QUELLES STRATÉGIES ?

Les travaux seront animés par une Élu(e) locale, déléguée à l'Animal dans la Ville.

OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

- ▶ Mieux appréhender le comportement animal afin de savoir gérer sa présence en ville.
- ▶ Connaître les techniques visant à mieux insérer l'animal en Ville.
- ▶ Lutter efficacement contre la maltraitance animale.
- ▶ Favoriser la biodiversité en ville et notamment la faune sauvage (oiseaux, insectes, faune marine).
- ▶ Repérer les sources de financements possibles.
- ▶ Savoir mettre en place des stratégies d'actions locales.

 **DURÉE** ▶ 2 jours

 **DATES** ▶ 23 et 24 septembre 2021

 **LIEU** ▶ Paris

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Mieux appréhender la place de l'animal domestique et sauvage en ville

- Le chien en ville : point sur les bienfaits (son rôle social, économique et médical) et les nuisances (état des lieux des problématiques : déjections, accidents, demandes d'espaces dédiés).
- Nécessité d'éduquer : quels types d'éducation ? quel public ?
- Le chat en ville : régulation et protection
- Comment réguler les chats errants, quelles possibilités d'accueil ?
- La fourrière animale municipale : leviers pour une fourrière soucieuse de la condition animale
- Pigeons, goélands, sangliers... : comment maîtriser les populations ? Législation et moyens à disposition

Protéger l'animal contre la négligence, la maltraitance et la cruauté : délits et sanctions

- Comment lutter efficacement contre la négligence, la maltraitance et la cruauté animale ? Formation, cadre juridique et procédures.

Focus sur l'arrivée de la faune sauvage en ville : entre régulation et protection

Comment faire face à la destruction de la biodiversité et favoriser son épanouissement en Ville ?

Quelle collaboration avec les associations et les partenaires pour mener à bien une politique visant à optimiser au mieux la place de l'animal en Ville ?

La question des financements sera traitée dans chaque partie.

Clôture des travaux et proposition de création d'un réseau d'échanges d'expériences entre élus en charge de l'Animal en Ville.



NOMBRE DE PLACES LIMITÉES !
LES INSCRIPTIONS SERONT ENREGISTRÉES PAR ORDRE D'ARRIVÉE.



LES FONDAMENTAUX POUR UNE ACTION PUBLIQUE LOCALE EFFICACE



ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE AU SERVICE DE LA VIE PUBLIQUE : QUELLES RESPONSABILITÉS POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX ET LES AGENTS ?

AVEC UN FOCUS SUR LES OUTILS MÉTHODOLOGIQUES, RECOMMANDATIONS
ET PRÉCAUTIONS À PRENDRE EN AMONT DE TOUTE DÉCISION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Appréhender au mieux l'ensemble des dispositifs internes et externes de prévention des conflits d'intérêts, d'alerte éthique et de cartographie des risques juridiques.
- ▶ De nombreuses études de cas sont prévues.
- ▶ Cette formation peut être développée au sein de votre collectivité (nous consulter).

 DURÉE ▶ 2 jours

 DATES ▶ 11 et 12 mars • 21 et 22 juin • 18 et 19 novembre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus, directeurs, chefs de service

 EFFECTIF ▶ 10 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Maîtriser la déontologie des élus municipaux : la charte de l' élu local

- Exemplarité
- Assiduité
- Intégrité et probité
- Prévention des conflits d'intérêts

Les règles applicables à la gouvernance politique de la Commune en lien avec les obligations déontologiques des élus

- Les délégations consenties par le Maire, leurs bénéficiaires
- Leur régime juridique et les responsabilités afférentes.

Les conflits d'intérêts, principale zone de risque pour les élus municipaux

- La notion de conflit d'intérêts :
 - Comment la définir ?
 - Comment détecter une situation de conflit d'intérêts avérée ou potentielle ?
 - Comment mettre en œuvre la grille d'analyse proposée ?



ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE AU SERVICE DE LA VIE PUBLIQUE : QUELLES RESPONSABILITÉS POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX ET LES AGENTS ?

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

Les modalités de prévention des conflits d'intérêts des élus municipaux : les obligations déclaratives

- Quels sont les élus concernés ?
- Quels contrôles pour quelles finalités ?

Les dispositifs de prévention réservés au Maire : la suppléance

- Comment prévenir les conflits d'intérêts en tant que chef de l'exécutif ?
- Comment utiliser et organiser la suppléance ?
- Ne pas négliger les dispositifs particuliers de prévention des conflits d'intérêts (CGCT/Code de l'urbanisme)

→ Étude de cas : comment régler la situation de Monsieur le Maire alors qu'il a sollicité l'attribution d'un permis de construire et qu'il a délégué un(e) élu(e) en matière d'urbanisme ?

Les dispositifs de prévention réservés aux titulaires d'une délégation du Maire : le déport

- La notion de déport : définition et finalités
- Comment se déporter efficacement ?

→ Étude de cas : Je dispose d'une délégation du Maire dans mon secteur d'activité professionnel, et je suis membre d'une grosse association intervenant sur le secteur me donnant notamment la possibilité de proposer le versement de subventions aux associations : comment dois-je procéder ?

Les dispositifs applicables à tous les membres du conseil municipal : « le conseiller intéressé »

- Qu'est-ce qu'un conseiller intéressé à une délibération ?
- Quelles sont les bonnes pratiques à observer pour se prémunir du risque ?

→ Étude de cas : je suis commerçant et la Ville met en place un dispositif d'aide particulier auquel je peux prétendre au titre de mon activité professionnelle. Puis-je participer au vote ou dois-je donner une procuration ?

Le risque pénal à ne pas négliger : la prise illégale d'intérêts

- Distinguer conflit d'intérêts et prise illégale d'intérêts
- Quelles sont les principales zones de risques pour l'élu municipal ?

→ Étude de cas : Disposant d'une délégation de signature me permettant de signer les marchés publics, puis-je attribuer le marché à une entreprise dans laquelle mon fils/ma fille travaille, sachant que je n'ai pas participé à l'analyse des offres et que je n'ai fait qu'avaliser la proposition des services ?

Les différentes responsabilités des élus municipaux

- La responsabilité administrative de la Commune
- La responsabilité civile personnelle

La responsabilité pénale (principales infractions en lien avec le devoir de probité, outre la prise illégale d'intérêts) :

- « Favoritisme »
- Corruption, corruption passive et trafic d'influence
- Les détournements de biens et/ou fonds publics
- La concussion

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE AU SERVICE DE LA VIE PUBLIQUE : QUELLES RESPONSABILITÉS POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX ET LES AGENTS ?

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

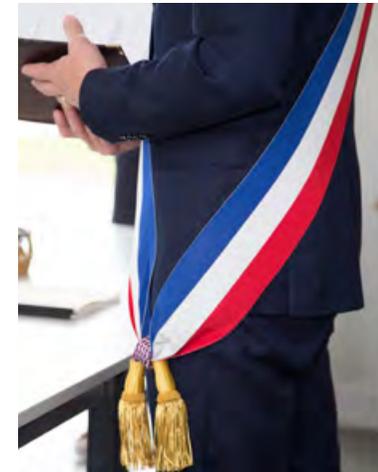
Les organes et dispositifs de prévention et de contrôle des risques déontologiques et juridiques

- La Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP)
Loi du 11 octobre 2013
 - Son rôle : le respect de la déontologie des fonctions publiques
 - Ses compétences en lien avec les élus municipaux
- L'Agence Française Anticorruption (AFA) – Loi « Sapin 2 »
du 9 décembre 2016
 - Son rôle : la mise en œuvre des politiques anti-corruption
dans les collectivités territoriales
 - Ses compétences
- La Chambre Régionale des Comptes (CRC)
 - Son rôle
 - Ses compétences en lien avec la déontologie des fonctions publiques
et l'anti-corruption
- Les outils disponibles et à venir de prévention des risques au sein de votre
Ville
 - La commission de déontologie de la Ville
 - Le référent déontologue
- La mise en place de la procédure « alerte éthique » au sein de la Ville
- La mise en œuvre des recommandations de l'AFA dans le cadre du mandat
2020-2026 – plan de prévention des risques
 - Cartographie des risques
 - Guide de bonnes pratiques élus et Administration
 - Renforcement des procédures de contrôle interne
 - Formations des élus et des agents

Conclusion sous forme de synthèse juridico-pratique, sur :

- Prise de conscience des obligations et des risques : quand des clignotants
s'allument...
- Appliquer une méthodologie rigoureuse
- Nécessité d'un état des lieux exhaustif
- Mise en place de procédures sécurisées

Évaluation de la formation



MÉTHODOLOGIE : **exposés interactifs, nombreuses études de cas**

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : **support du formateur en PowerPoint**



LA PLACE DE L'ÉLU DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

AVEC UN POINT PARTICULIER SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CAO ET LES PIÈGES À ÉVITER

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ **Connaître les grands principes de la commande publique, avec un focus sur :**
 - Favoriser l'achat public innovant : consécration du sourçage, élargissement des conditions de recours aux procédures de dialogue compétitif et négociées ; instauration du partenariat d'innovation, etc.
 - Un cadre plus favorable aux PME (généralisation de l'allotissement, DUME, extension du gré à gré, etc.)
 - Accroître la transparence de l'achat public : prise en compte de l'open data, publicité pour certains avenants, etc.
 - Simplification des procédures.
- ▶ **Maîtriser les différentes procédures de passation et leurs modalités.**
- ▶ **Éviter les pièges et identifier les risques contentieux pouvant affecter la régularité des procédures.**



▶ 1 jour

DURÉE



▶ 28 mai • 30 septembre • 1^{er} décembre

DATES



▶ Paris

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Maire, Adjoint au maire/Conseiller municipal/ Conseiller départemental/Conseiller régional/ Conseiller communautaire, Membre de la CAO, Collaborateur d'élu, Directeur des Affaires juridiques



▶ 8 participants maximum

EFFECTIF

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Rôle des élus dans les procédures de passation des marchés publics

- Cadre juridique des marchés publics
- Principaux textes européens et nationaux – Rappel des objectifs du « nouveau » Code de la commande publique entré en vigueur le 1^{er} avril 2019
- Rôle du juge et grands principes de la commande publique
- La définition du marché public
- Critère organique et critères matériels - Distinction avec les autres contrats de la commande publique : DSP et PPP
- Les enjeux et la définition du besoin – la reconnaissance du sourcing
- les documents de la consultation – Focus sur la dématérialisation (devenue obligatoire)

Présentation des procédures de passation

- Seuils : gré à gré – mapa – appel d'offres
- Procédures dérogatoires : Dialogue compétitif et procédure concurrentielle avec négociation ; partenariat d'innovation ; conception-réalisation ; concours ; marché négocié ; marché de service
- Le déroulement de la procédure : la publicité
- Le déroulement de la procédure : la mise en concurrence
- L'achèvement de la procédure

- Achèvement normal : attribution et signature
- Échec de la procédure : infructuosité, classement sans suite, recours contentieux

Le fonctionnement des Commissions d'appel d'offres (CAO)

- Composition de la CAO : les membres à voix délibérative et consultative et leur désignation
- Organisation et fonctionnement de la CAO
- Rôle de la CAO : sélection des candidats, choix de l'offre économiquement la plus avantageuse
- Focus sur : les personnes intéressées (élus, agents) et le principe d'impartialité
- Responsabilité pénale des membres de la CAO – Point sur le Président de la CAO

Les pièges à éviter – Synthèse des règles d'or

Conclusion sur les pièges à éviter puis évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : apports juridiques et pratiques, études de cas, échanges interactifs
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur projeté en PowerPoint

PRINCIPES DE BASE DU BUDGET D'UNE COLLECTIVITÉ (VILLE / INTERCOMMUNALITÉ / DÉPARTEMENT) ET APPROCHE À LA STRATÉGIE FINANCIÈRE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Mieux comprendre comment se construit le budget d'une collectivité départementale/communale ou intercommunale.
- ▶ Savoir lire un budget et identifier facilement les principales ressources et dépenses, tout en appréhendant les enjeux et stratégies d'une collectivité départementale/communale ou intercommunale dans un contexte de réforme.
- ▶ Aider les élus à utiliser au mieux les documents budgétaires dans l'exercice de leur mandat et dans leur communication vis-à-vis de leurs concitoyens.
- ▶ Souder l'équipe autour de connaissances partagées et favoriser le développement d'une vision stratégique pour une application efficace de la feuille de route de chacun.



▶ 2 jours

DURÉE



▶ 14 et 15 juin • 29 et 30 novembre

DATES



▶ Paris

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial, technicien



EFFECTIF

▶ 6 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

DES PRINCIPES DE BASE DU BUDGET...

La structure des finances locales

Les ressources locales

- La nouvelle donne fiscale et la répartition des impôts après 2020 : communes, EPCI, départements
- Les dotations d'État et leurs perspectives d'évolution – Le traitement des effets de la Covid-19
- Les autres ressources : emprunt, tarifs, produits du domaine, subventions...

Les dépenses locales

- Le poids des compétences obligatoires
- La répartition des compétences dans les E.P.C.I.
- L'intérêt des compétences facultatives
- Les relations financières entre les différents niveaux : du département vers les communes et les EPCI, des EPCI vers les communes

Les documents budgétaires

La nature des documents budgétaires

- Les liens entre règles comptables et règles budgétaires : les recettes et dépenses selon leur nature comptable, et la structure des chapitres et des articles
- La nomenclature fonctionnelle et les politiques publiques locales : la « présentation croisée », le vote par fonctions, la segmentation stratégique
- Les annexes obligatoires, outil d'information et de transparence
- Le détail des documents budgétaires :
- Le budget primitif : document politique et financier de prévision et d'autorisation
- Le compte administratif et le compte de gestion : documents comptables de constat et d'analyse
- Les décisions modificatives et le budget supplémentaire : documents d'adaptation des prévisions et d'affectation des résultats



PRINCIPES DE BASE DU BUDGET D'UNE COLLECTIVITÉ (VILLE / INTERCOMMUNALITÉ / DÉPARTEMENT) ET APPROCHE À LA STRATÉGIE FINANCIÈRE

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

L'élaboration et le vote du budget

Les règles d'élaboration

- Le calendrier
- Le débat d'orientations budgétaires
- La dynamique pluriannuelle

La stratégie financière

- Éléments sommaires d'analyse financière
- Endettement et fiscalité
- De l'équilibre annuel à la solvabilité à moyen terme

Travaux pratiques : analyse d'un budget départemental / Intercommunal / municipal – points de détail, ratios à connaître et outils de pilotage, politiques structurantes, propositions alternatives.

**... À L'IDENTIFICATION DE MARGES DE MANŒUVRE
AU SERVICE DE LA STRATÉGIE ET DU DÉVELOPPEMENT
DE VOTRE TERRITOIRE.**

Le budget, acte politique

- Le budget est une affaire de choix : recherche d'un équilibre entre attentes et contraintes au niveau des investissements
- Analyse du patrimoine existant
- Dépenses d'investissement programmées : définition, nécessité, diagnostic
- Comment prendre en compte les dépenses induites par ces investissements ?
- L'examen des équilibres budgétaires conduit à faire des arbitrages. Lesquels ?

Optimiser et mobiliser les ressources financières

- L'évaluation de la capacité financière de votre collectivité
- Comment améliorer la constitution des épargnes ?
- Appréhender la situation de la dette et déterminer une stratégie d'endettement
- Engager une démarche prospective

La mise en place d'un programme d'investissement

- Montage des opérations d'investissement
- Les obligations légales et réglementaires d'information
- Les financements externes

Conclusion et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques et pratiques, exercices avec exemples concrets fondés sur le budget et les modalités internes du Département / Ville / Intercommunalité, concernés par les stagiaires

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur et projection numérique en PowerPoint. Pour les exercices et études de cas, les stagiaires sont invités à transmettre à J-15 env. par voie électronique à notre Cabinet, un exemplaire des comptes administratifs et des budgets du Département / Interco. / Ville, concernés – Et à venir avec un exemplaire papier les Jours J, pour les exercices pratiques.



MOBILISER LES FINANCEMENTS EUROPÉENS AU SERVICE DE VOTRE TERRITOIRE : MODE D'EMPLOI

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Spécialisé dans l'animation, l'appui à la gestion des programmes européens, l'accompagnement des porteurs de projets dans le montage de leurs dossiers ainsi que l'animation de formations pour décideurs, le cabinet ARIANE CONSEIL partenaire d'A SENATUS CONSULTO, a été fondé à Lyon en 2000. Sa dirigeante vous propose de mener cette formation de sensibilisation afin de :

- ▶ Disposer d'une vision globale des dispositifs publics européens ;
- ▶ Comprendre leur articulation et leurs modalités de gestion et leur articulation avec les financements nationaux ;
- ▶ Donner des clés de lecture pour faire émerger des projets et savoir aborder les programmes opérationnels européens 2021-2027 ;

Le programme de travail suivant est proposé ; il pourra être ajusté selon les souhaits des participants.

 DURÉE ▶ 1 jour

 DATES ▶ 31 mai • 29 septembre • 8 décembre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élus régionaux/départementaux/Intercommunaux... en charge de l'aménagement du territoire, renouvellement urbain, transition énergétique et fonds européens, auxquels pourront se joindre d'autres élus membres d'autres commissions ayant à connaître les dossiers européens.

 EFFECTIF ▶ 6 à 30 participants – Formation pouvant être développée sur simple demande au sein de votre collectivité : nous consulter.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

La réponse de l'Europe a la pandémie : le plan de relance européen

Les financements 2021-2027

- Rappel des grands objectifs visés par l'UE

Le nouveau cadre financier européen



MOBILISER LES FINANCEMENTS EUROPÉENS AU SERVICE DE VOTRE TERRITOIRE : MODE D'EMPLOI

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

- Rubrique 1 - Marché unique, innovation et économie numérique
 - Horizon Europe : R&D
 - Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe : infrastructures de transports
 - Programme spatial européen
 - Fonds Invest EU
 - Programme pour une Europe numérique
- Rubrique 2 - Cohésion, résilience et valeurs
 - FEDER – FSE – Fonds de Cohésion
 - Erasmus +
- Rubrique 3 - Ressources naturelles et environnement
 - PAC (FEAGA) – FEADER- FEAMP
 - Life

La politique de cohésion 2021-2027 dans les régions

- Les priorités d'intervention de chaque fonds (FEDER/FSE/FEADER/FEAMP)
- Les programmes opérationnels régionaux
- La gestion des programmes dans chacun des territoires régionaux

Les financements nationaux en région

- Le CPER
- Le Plan de relance national
 - Ses priorités
 - Sa mise en œuvre

Thématiques des programmes – Exemples

- Le numérique : le déploiement des infrastructures - les usages numériques pour la population
- L'énergie : production d'ENR et efficacité énergétique dans les entreprises, les bâtiments et le logement
- La mobilité durable : transport à la demande – transports cyclables – pôles d'échanges multimodaux
- Risques naturels et climatiques, préservation des espaces naturels
- Le tourisme
- La santé

Synthèse, évaluation de la formation

et éventuels ateliers d'approfondissement

Conclusion et évaluation de la formation



MÉTHODOLOGIE : **Nombreuses** présentation laissant une large place à l'interactivité, la diversité des profils et des expériences des élus étant une source d'enrichissement du groupe
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : **support du formateur** et projection numérique en PowerPoint.

OPTIMISER LES FINANCEMENTS EUROPÉENS DÉDIÉS AUX MONTAGES DE PROJETS STRATÉGIQUES DANS LES DOM-TOM

FORMATION ET RENCONTRES AU CŒUR DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES, À BRUXELLES

Formation pouvant être organisée selon les spécificités et enjeux de votre territoire, pour une délégation d'élus mobilisés par vos soins : nous contacter

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Appréhender la période 2021-2027 et les nouveaux enjeux visés par l'Union Européenne pour les Régions Ultrapériphériques (RUP) et ses instruments : FEDER, FSE, FEADER, INTERREG, FEAMP, POSEI, etc.
- ▶ Faire le point sur le Plan de relance européen et son articulation avec les politiques nationales
- ▶ Attirer l'attention des élus sur l'importance de développer des projets dans un cadre territorial plus large via des coopérations transfrontalières et interrégionales, tout en optimisant l'utilisation des fonds européens avec les autres fonds à disposition (nationaux et régionaux).
- ▶ Accompagner la réflexion stratégique sur les projets concrets de développement : examen des enjeux, identification et articulation des fonds concernés, respect du calendrier, accompagnement technique des bénéficiaires, actions de lobbying, communication...



▶ 2 jours

DURÉE



▶ 16 et 17 juin • 20 et 21 octobre • 24 et 25 novembre
(une arrivée la veille de l'événement est vivement conseillée)

DATES



▶ Bruxelles

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Conseillers régionaux, départementaux, intercommunaux et collaborateurs/Cadres territoriaux : Directeur de Cabinet, DGS, Directeur Affaires européennes... de diverses collectivités territoriales et EPCI des DOM-TOM



EFFECTIF

▶ 15 participants minimum

Pour des raisons d'organisation, toute inscription est à effectuer à J-2 mois minimum avant chaque session

CONTENU PÉDAGOGIQUE

1^{RE} JOURNÉE

Matin Travaux à la Commission européenne

- Plan d'action pour les RUP et programme NextGeneration EU
- La politique de cohésion 2021-2027
- Mobilisation du FEDER et du FSE dans les stratégies de développement économique des RUP - Focus sur l'IEJ

Après-midi Travaux à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne

- Actualité européenne et enjeux pour les RUP
- Rappel du fonctionnement et rôle de la Représentation permanente auprès de l'UE (RPUE) – optimisation des sujets RUP dans les instances politiques

Rencontre avec le Bureau français des RUP basé à Bruxelles sur les thèmes :

- Rôle et mission du bureau de représentation des RUP
- Présentation du partenariat renforcé (État membre/ RUP/ CE)



OPTIMISER LES FINANCEMENTS EUROPÉENS DÉDIÉS AUX MONTAGES DE PROJETS STRATÉGIQUES DANS LES DOM-TOM

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

2^E JOURNÉE

Matin Travaux au Parlement européen

Présentation des objectifs et des outils du dialogue entre les députés européens et les Institutions communautaires, et entre les députés européens et les RUP, travaux en cours, les équipes politiques, conseils stratégiques pour accroître la coopération interrégionale et un meilleur accès des RUP au marché intérieur

- Conférence-débat
- Visite de l'Hémicycle

Après-midi Travaux au Comité des régions

- Le Comité des régions, une Institution européenne représentant les collectivités territoriales
- Présentation du fonctionnement du CDR, présence française et travaux en cours
- Articulation entre la Région et les Institutions européennes...

Conclusion et évaluation de la formation



MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs avec des personnalités qualifiées de la CE, du PE..., études de cas concrets, rencontres et visites de terrain
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : supports pédagogiques, projections en PowerPoint



SPÉCIAL Région/Conseil départemental/ Métropole...

Vous souhaitez constituer une délégation d'élus et vous rendre à Bruxelles pour mieux comprendre le fonctionnement de l'UE, optimiser les financements européens, rencontrer les décideurs clés ?

FORMATION SUR MESURE

CONSEILS STRATÉGIQUES

VISITES-RENCONTRES AU CŒUR DES INSTITUTIONS

CONSTITUTION ET DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX

ACTIONS DE LOBBYING...



CABINET AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR DISPENSER
DES FORMATIONS AUX ÉLUS LOCAUX, PAR DÉCISION DU 15.07.2008

Contactez-nous

A SENATUS CONSULTO

23, rue Boyer-Barret - 75014 PARIS

Tél. : 01 53 90 45 56

Email : contact@asenatusconsulto.fr

→ www.asenatusconsulto.org

PARMI LES ÉLÉMENTS DE PROGRAMME « CLÉ EN MAIN » QUE NOUS VOUS PROPOSONS

1^{RE} PARTIE

Séquence « Politique de l'Habitat et Développement durable »

- Cadre réglementaire et apports de la loi Égalité et Citoyenneté et de la loi ELAN
- Politique de la ville, notions sur la mixité sociale et générationnelle
- Le Programme Local de l'Habitat, logiques des politiques foncières

2^E PARTIE

Séquence « Mobilité durable »

- Cadre réglementaire, focus sur la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)
- Les axes à caractère social de la mobilité : accès à l'emploi, à la formation, mobilité pour les personnes en situation de handicap
- Le droit à la mobilité pour ses usagers : garantir un maillage pertinent du territoire, fédérer une offre de services, travailler avec les acteurs privés, informer les citoyens...

SPÉCIAL

**POLITIQUE DE L'HABITAT,
DÉVELOPPEMENT
ET MOBILITÉ DURABLE**

**CONFIEZ-NOUS L'ORGANISATION
DE VOTRE SÉMINAIRE DE GROUPE**



VOTRE DEVIS SUR SIMPLE DEMANDE

Tél. : 01 53 90 45 56. Email : contact@asenatusconsulto.fr



L'ÉVALUATION PARTICIPATIVE DES POLITIQUES PUBLIQUES

AVEC UN FOCUS SUR LA MOBILISATION DES HABITANTS

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

La formation sera animée par un expert de l'évaluation de politiques publiques disposant d'une expérience professionnelle de vingt ans en tant que consultant, cadre de collectivité territoriale, élu local et formateur (ENA, INET, INSET, Cour des Comptes...). Elle permettra aux participants de :

- ▶ Maîtriser les fondamentaux de l'évaluation des politiques publiques.
- ▶ Appréhender les étapes d'une démarche d'évaluation de politique publique.
- ▶ Apprécier la valeur ajoutée d'une démarche pluraliste en évaluation pour éclairer le débat public.
- ▶ Identifier les différentes modalités d'association des habitants.
- ▶ Tirer les enseignements des expériences d'évaluation participative de collectivités territoriales.



▶ 1 jour

DURÉE



▶ 21 mai • 30 juin • 6 octobre

DATES



▶ Paris

LIEU



▶ Élu municipal – intercommunal - départemental, Directeur de cabinet et assistant d'élus

PROFIL DES PARTICIPANTS



▶ 4 à 8 participants
Formation pouvant être développée sur simple demande au sein de votre collectivité : nous consulter.

EFFECTIF

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Enjeux et usages de l'évaluation des politiques publiques

- Principaux concepts associés à l'évaluation des politiques publiques
- Préparation de l'évaluation : lettre de commande, financements, dispositif opérationnel à prévoir, choix des évaluateurs.
- Le pilotage d'une évaluation de politique publique (choix des questions évaluatives, animation d'un comité de pilotage, collecte et analyse des données pour le développement des stratégies d'actions locales...).
- Comment rendre compte des enseignements de l'évaluation aux concitoyens dans un esprit de transparence pour une meilleure mobilisation ?
- Quelles décisions politiques prendre à l'appui d'une évaluation. Exemples.

Contributions des habitants à la démarche d'évaluation

- Les habitants acteurs de la conception, de la mise en œuvre et de l'évaluation
- Comment associer les habitants de façon concrète ? Quelle valeur ajoutée en attendre ?
- L'évaluation participative des politiques publiques : retours d'expériences de collectivités territoriales

Synthèse, puis évaluation de la formation

Perspectives d'approfondissement complémentaire

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques illustrés, études de cas, jeux de rôles, travaux en sous-groupes.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : projection des supports sous format numérique, transmission des supports aux participants à l'issue de la formation.



ENJEUX ET OUTILS DE MOBILISATION CITOYENNE DANS LE CADRE D'UN RENOUVEAU DE LA VIE DÉMOCRATIQUE : QUELLES RÉPONSES APPORTER À L'ÉCHELLE LOCALE ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Cerner les enjeux de la transition démocratique et donner du sens à l'action locale.
- ▶ Maîtriser les cadres socio-politiques de la participation citoyenne.
- ▶ Faire une analyse critique des dispositifs existants et des mécanismes de reproduction systémique à l'aide d'étude de cas.
- ▶ Sensibiliser les élus locaux aux cadres légaux de la concertation.
- ▶ Tracer les grandes lignes d'une feuille de route stratégique.



▶ 1 jour

DURÉE



▶ 8 mars • 20 septembre • 3 décembre

DATES



▶ Paris

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu municipal, Collaborateur d'élus



EFFECTIF

▶ 6 à 30 participants env.
Formation pouvant être développée sur simple demande au sein de votre collectivité (groupe de la majorité) : nous consulter.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Matinée

- De la crise démocratique... à la rénovation démocratique
- Le nouveau rôle de l'élu territorial
- Quelle démocratisation des institutions républicaines à l'aune des enjeux d'aujourd'hui ?
- Donner du sens à l'engagement... et changer de regard sur la production de la décision
- Changer de pratiques : qui, quoi, comment... ?
- À partir d'une étude de cas, ce que cela induit : changer de paradigme.

Après-midi

- Les enjeux pratiques de la concertation : publics, sujets et temporalités des débats (avant-pendant-après / amont-aval)
- La question des outils de co-construction des projets
- Cadres et outils classiques : conseils de quartiers, enquêtes publiques, ateliers de co-innovation, budgets participatifs, conventions citoyennes... utilité, limites et enjeux d'approfondissement et de renouveau
- La question de l'articulation élus/experts/services/citoyens
- Quelle exigence politique et comment la faire vivre (dans les intentions, dans les appels d'offres, dans le suivi de la mise en œuvre, dans l'évaluation...)
- Eléments méthodologiques pour tracer les grandes lignes d'une feuille de route stratégique

Synthèse, puis évaluation de la formation – Perspectives d'approfondissement complémentaire

MÉTHODOLOGIE : apports stratégiques/opérationnels, études de cas concrets.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Support (numérique) de l'équipe pédagogique, vidéoprojecteur, paper-board

DU PROJET POLITIQUE À SA MISE EN ŒUVRE

AVEC UN FOCUS SUR LES ENGAGEMENTS INDIVIDUELS/COLLECTIFS ET LES OUTILS DE COMMUNICATION EFFICACE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Souder l'équipe autour des objectifs du programme politique et des principaux axes pour la mandature.
- ▶ Développer une motivation individuelle et collective stable et durable pour atteindre les objectifs fixés collectivement.
- ▶ Diffuser un état d'esprit bienveillant et conquérant.
- ▶ S'approprier les projets et actions collectives et les communiquer avec efficacité.



▶ 1 jour



▶ 22 mars • 5 juillet • 13 décembre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Maire/Adjoint au maire/Conseiller municipal/
Conseiller communautaire, Collaborateurs d'élus

EFFECTIF

▶ 6 à 30 participants env.
Formation pouvant être développée sur simple demande au sein de votre collectivité (groupe de la majorité) : nous consulter.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Qui, quoi, quand... : objectifs de la mandature, frise chronologique et feuille de route stratégique

Développer une motivation individuelle et collective stable et durable

- Intégrer l'importance des objectifs dans l'engagement politique
- Donner un sens à son engagement politique individuel et collectif
- Se programmer à la réussite, individuellement et collectivement

Incarner sa mission et son identité personnelle et collective

- Mieux se connaître individuellement et collectivement pour réussir
- Identifier l'image que l'on veut donner de soi et de notre équipe
- Vivre sa mission en cohérence avec ses valeurs et celles de l'équipe dont on fait partie

Diffuser un état d'esprit bienveillant et conquérant

- Se construire une représentation positive des événements
- Aborder les missions avec un « mental gagnant »
- Garder un état d'esprit optimal en situation d'erreur, de turbulences voire d'échec

Savoir s'approprier les messages valorisant les actions collectives et les communiquer efficacement

- Communiquer de manière congruente
- Développer ses techniques relationnelles
- Rentrer en contact de manière efficace
- Développer une communication assertive

Synthèse sur les points clés à retenir

Évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, mises en situations, travaux individuels et collectifs
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Vidéoprojecteur, support du formateur.



FICHE

22

QUELLE RELATION « ÉLU - CADRE TERRITORIAL » POUR UNE COLLABORATION OPTIMISÉE ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET OPÉRATIONNELS

- ▶ Comprendre le fonctionnement de la commune et les principes qui gouvernent les institutions communales.
- ▶ Cerner les domaines respectifs de compétences - rôles et responsabilités de l'Élu, de la Direction générale, du Cabinet, des Services, du Bureau...- et les circuits de décisions (co-élaboration d'une charte de gouvernance).
- ▶ Fluidifier les relations et rendre plus efficiente l'action de chacun dans un esprit à la fois de concertation et de participation interne (Directions opérationnelles, réunions thématiques par service...) et externe (association des habitants de la Ville, conseils de quartiers...).
- ▶ vivre sa mission en cohérence avec ses valeurs et celles de l'équipe dont on fait partie,
- ▶ Assurer son mandat avec succès tout en favorisant la transformation d'une liste électorale en une équipe soudée, homogène et efficace.



▶ 1 jour

DURÉE



▶ 6 juillet • 1^{er} octobre • 14 décembre

DATES



▶ Paris

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial, Cadre, Collaborateur d'Élu



EFFECTIF

▶ 8 à 30 participants maximum
(dans le cadre d'une action en intra-collectivité : nous consulter)

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs et études de cas, travaux en sous-groupes, exercices participatifs

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : Vidéoprojecteur, support du formateur.

QUELLE RELATION « ÉLU - CADRE TERRITORIAL » POUR UNE COLLABORATION OPTIMISÉE ?

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Introduction sur les enjeux d'ici à 2026

Généralités sur la commune et retours sur les dernières réformes

Le Conseil Municipal et les commissions municipales

- son règlement intérieur et son fonctionnement,
- création, composition et constitution des commissions dont la CAO,
- convocations, ordres du jour, notes de synthèse,
- préparation des réunions des commissions et fonctionnement
- préparation des séances publiques, présentation des propositions par le Maire et les adjoints, rapporteurs ; la part revenant aux élus de la majorité dans les interventions et les débats,
- le déroulement d'une séance du Conseil Municipal et la forme écrite de ses décisions
- La liberté d'expression des élus au sein du conseil municipal

Focus 1 sur : l'exécutif et le rôle de chaque Adjoint, l'animation de leurs commissions, le soutien de leurs décisions au conseil municipal...

Focus 2 sur : les relations entre le Maire, les élus titulaires d'une délégation de fonctions et les conseillers municipaux

Les conseillers municipaux et les représentations au sein de divers organes :

- les désignations qui relèvent des décisions du C.M., celles qui relèvent des décisions du Maire,
- Préparation des réunions des instances extérieures (par ex. : Métropole – Communauté d'agglomération...) - Quel dialogue entre les conseils municipaux et le conseil communautaire ?

Le Maire et le conseil municipal face aux lois sur la transparence et la déontologie

Le statut de l'élu local

Le contrôle à l'égard des décisions et des actes

Services municipaux et Personnel communal

- les différents services publics locaux et les divers moyens de les assurer
- l'organisation des services municipaux,
- le Cabinet du Maire,
- le Directeur Général des Services,
- les directions opérationnelles.

Focus sur : les relations « Elus – Services municipaux »

- Cette partie est très importante. Elle vise à aider les élus à cerner individuellement et collectivement la place de chacun. L'objectif n'est pas tant la qualité de la relation que la qualité de la collaboration, au service de l'intérêt général : de quelle relation élu/cadre-technicien parlons-nous -un doublon ? Comment l'éviter. Un attelage ? Qui décide, qui pilote ? - Quel partage des rôles ? Quelles relations entre les élus municipaux et l'administration communautaire ?...

- **Exercices sur :** L'élu est à sa place quand..., le technicien est efficace quand...

QUELLE RELATION « ÉLU - CADRE TERRITORIAL » POUR UNE COLLABORATION OPTIMISÉE ?

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

Information et communication

- des obligations, un état d'esprit, une volonté ... qui deviennent des « plus »,
- les différents rapports dont le CM a à connaître ... les habitants, aussi,
- les supports de la communication, ceux de l'information municipale,
- blog, Site Internet, réseaux sociaux : des moyens de communication à optimiser, mais également des pièges à éviter - Gérer au mieux sa e-réputation à point traité en bref, car faisant l'objet d'un atelier-formation spécifique,

Concertation et participation

- démocratie de proximité, consultation des électeurs et référendum : comment mettre en œuvre les procédés de démocratie locale ?
- les nombreuses structures et occasions favorisant la participation avec un point particulier sur la loi « Démocratie de proximité » (création, fonctionnement des Conseils de quartier) et loi relative à « L'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ».

Passer du projet au plan d'action : le budget et le P.P.I

(plan pluriannuel d'investissement) :

- le budget, acte politique,
- les dépenses et les recettes communales : généralités à connaître à point faisant l'objet d'un atelier-formation spécifique,
- transformer un programme électoral en un plan pluriannuel d'équipements,
- la procédure budgétaire et le rôle des acteurs – décideurs,
- réflexions, suggestions, avertissement et méthodologie.

Des « outils » et des «atouts» pour réussir (avec un point sur l'évaluation au service d'une démarche responsable)

Faire d'une liste une équipe et optimiser son efficacité, puis co-élaboration des grands axes d'une charte de gouvernance

Synthèse de la formation, puis évaluation

- Dans le prolongement de cette formation, notre Cabinet conseille aux élus, de participer à des « ateliers » visant à compléter/approfondir certains aspects importants, comme par exemple : Sensibilisation à la lecture d'un budget et approche à la stratégie financière, la place de l'élu dans la commande publique, la responsabilité civile, financière...de l'Elu, Réussir sa prise de parole en public, Média-Training : réussir son interview à la TV-Radio..., Communiquer avec efficacité sur les réseaux sociaux tout en évitant les pièges.
- Possibilité également de travailler sur les points suivants dans le cadre d'un atelier complémentaire pour aider les élus à cibler les priorités d'actions dans chaque domaine de délégation en créant l'outil commun de planification de l'activité de la collectivité à partir d'une frise chronologique à l'échelle du mandat – Puis co-construction en sous-groupes d'un plan d'actions pour chacune des délégations, jusqu'à la fin du mandat avec détermination des éléments de langage commun au sein du groupe politique majoritaire : nous consulter.

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs et études de cas, travaux en sous-groupes, exercices participatifs

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :vidéo projecteur, support du formateur.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT SUR VOTRE TERRITOIRE : COMMENT INSUFFLER UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE PARTAGÉE ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation est animée par une Consultante en accompagnement du changement, Coach professionnelle individuel et d'équipe certifiée, ancienne Directrice de Cabinet d'élus et ancienne Directrice des Affaires Institutionnelles en CCI.

À l'issue de ces journées, chaque participant sera capable de :

- ▶ Mener à bien un projet/ une politique publique tout en donnant du sens.
- ▶ Impulser une démarche de co-construction pour entraîner les acteurs et partenaires locaux dans une dynamique de développement territorial partagée.
- ▶ Réussir à faire adhérer le plus grand nombre à ses projets.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- ▶ Maîtriser les fondamentaux de la gestion de projet / pilotage d'une politique publique.
- ▶ Élaborer la méthode de travail.
- ▶ Maîtriser les outils de réflexion collective adéquats.
- ▶ Savoir animer les réunions de travail en donnant du sens.
- ▶ Préparer la feuille de route pour la mise en œuvre du projet.
- ▶ Adopter les bonnes postures.
- ▶ Comprendre son style de management et de leadership.
- ▶ Affirmer son leadership, en sachant convaincre et fédérer les acteurs concernés qu'il s'agisse de politique de mutation territoriale, de reconversion ou d'innovation.



▶ 2 jours



▶ 4 et 5 février • 21 et 22 septembre



▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Maire, Conseiller municipal/Conseiller départemental/Conseiller régional/Conseiller communautaire, Collaborateur d'élus...



EFFECTIF

▶ 5 participants maximum
(Possibilité de travailler en accompagnement individuel sur un projet / enjeu spécifique local : nous consulter)



PROJETS DE DÉVELOPPEMENT SUR VOTRE TERRITOIRE : COMMENT INSUFFLER UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE PARTAGÉE ?

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

Le nouveau contexte des collectivités territoriales (évolution des centres de décision, crise sanitaire, réduction des moyens financiers, nécessité de mobiliser de nouveaux partenaires, envie des habitants d'être davantage associés à la décision...) implique un changement dans la manière de concevoir et de piloter les projets de développement.

Parmi les éléments de programme de cette formation :

- **Maîtrise des fondamentaux de la méthodologie de projet** à partir d'une étude de cas : saisir le contexte ; adopter le bon positionnement ; assurer la cohérence permanente entre l'objectif et les réalisations ; construire son projet pour le faire vivre et rayonner ; piloter la démarche et faire évoluer son projet ; le collaboratif et l'itératif, des principes inspirants.
- **Élaboration et animation d'une démarche de co-construction transversale** : remettre en perspective les différentes étapes clés ; identifier les acteurs à mobiliser ; définir la méthodologie de co-construction ; animer les équipes pour faire émerger les idées ; hiérarchiser les priorités ; les écueils à éviter dans une démarche participative.
- **Comprendre le leadership** : qu'est-ce qu'un leader (à différencier du manager) ? Les 10 qualités d'un leader ; les styles de leadership.
- **Exercice : cerner son propre leadership** : identifier ses points forts, savoir adapter son leadership aux situations et à ses interlocuteurs...
- **Savoir prendre ses décisions** : les différents temps du processus de décision ; les qualités associées ; maîtriser les différents modes de décision ; chercher l'alliance pour asseoir son leadership.
- **Mettre en œuvre ses décisions** : réunir les conditions et adopter la bonne stratégie pour faire réussir ses projets...

Synthèse, puis évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : apports méthodologiques et pratiques, exercices, mises en situations...

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur – Vidéoprojecteur, paper-board

SPÉCIAL

DÉFIS ET MUTATIONS
SOCIOÉCONOMIQUES :
QUELLE FEUILLE DE
ROUTE STRATÉGIQUE
POUR RENDRE
VOTRE TERRITOIRE
ENCORE PLUS
ATTRACTIF ?

Confiez-nous l'organisation
de votre prochain séminaire
de **TEAM BUILDING**





**« NOUVEAU DROIT
ÉLECTORAL, FINANCEMENTS
ET COMMUNICATION »**

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES/RÉGIONALES ET ENGAGEMENT CITOYEN : STRATÉGIES ET OUTILS DE MOBILISATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Comprendre l'évolution des mobilisations des citoyens et des électeurs lors des élections locales et les resituer dans le cadre des transformations de la démocratie et des rapports sociaux notamment au regard des derniers mouvements (gilets jaunes, contestation et implication autour des ZAD, Marches pour le Climat, mobilisations citoyennes dans les projets urbains...) et études d'opinion (Les Français et l'engagement citoyen pour les élections municipales - Opinionway de juin 2019 - La citoyenneté - Être (un) citoyen aujourd'hui - Rapport du Conseil d'État - septembre 2018)...
- ▶ Cerner les stratégies et outils d'actions possibles permettant de (re)mobiliser les citoyens au service de leur territoire.
- ▶ Faire le point sur l'actualité de l'organisation et du management stratégique des équipes de campagne notamment en matière de pratiques émergentes et sur l'analyse de leurs effets et résultats.



▶ 1 jour

DURÉE

▶ 1^{er} mars • 8 avril

DATES



▶ Paris

LIEU



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial, Collaborateur d'élus



EFFECTIF

▶ 6 à 30 participants env. – Formation pouvant être développée sur simple demande au sein de votre collectivité : nous consulter.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Éléments de contexte

- Depuis plus de cinquante ans désormais, les taux d'abstention aux élections ne cessent de progresser malgré les différentes dispositions législatives et autres initiatives institutionnelles destinées à favoriser la participation électorale et à prendre également davantage en considération les autres formes de mobilisation citoyennes. De la même manière, au niveau des territoires et parfois à celui des quartiers voire même à celui des îlots, les résistances locales aux décisions publiques, conduisent à des blocages institutionnels et un immobilisme préjudiciable pour l'avenir des projets publiques.
- Au-delà des impacts importants sur notre modèle démocratique, les enjeux portent également sur l'aptitude des citoyens et leurs représentants à pouvoir s'entendre et déterminer un ensemble de politiques publiques destinés à se forger un destin en commun dans un environnement de plus en plus compétitif, au point que les non-décisions peuvent amener le départ de certaines populations ou acteurs socioéconomiques du territoire qui s'en trouve d'autant plus fragilisés.
- Après avoir précisé les fondamentaux et les évolutions des conditions des mobilisations citoyennes notamment dans le cadre des processus électoraux, la formation sera l'occasion de dresser la synthèse des dernières études sur l'état d'esprit, les attentes et les intentions des citoyens par rapport aussi bien aux prochaines échéances électorales que par rapport aux institutions et la démocratie représentative. Il s'agira surtout de traiter de manière concrète, les facteurs-clés qui permettent de (re)mobiliser les citoyens au service de leur territoire (nombreuses études de cas à l'appui).

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES/RÉGIONALES ET ENGAGEMENT CITOYEN : STRATÉGIES ET OUTILS DE MOBILISATION

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

La formation est développée en quatre temps :

- Le premier est consacré à poser -à partir de la synthèse des études et enquêtes de sociologie et de sciences politiques- les principales évolutions des formes de mobilisation citoyenne dans le cadre notamment de la participation électorale, pour montrer les régularités qui s'en dégagent et qui forment un socle de base pour la compréhension et l'action des élus en 2021 à l'aulne des prochaines échéances.
- Le second est consacré à étudier la manière dont certains territoires se sont organisés pour (re)mobiliser la population et les acteurs socioéconomiques.
- Le troisième temps consiste à appréhender et maîtriser les 7 facteurs-clés de toute démarche de mobilisation citoyenne ou participative réussie ainsi que les différents dispositifs et outils à disposition des élus locaux (études de cas).
- Pour conclure, un point sera dédié aux pratiques d'animations gagnantes notamment du point de vue de l'organisation et du management de terrain, des questions de motivation des personnes et de cohésion d'équipes dans la durée.

Bilan et synthèse, puis évaluation de la formation

1. Principales évolutions des mobilisations et expressions citoyennes, notamment dans le cadre de la participation électorale (nombreuses études de cas).

2. Exemples concrets pour la (re)mobilisation) citoyenne et conditions particulières qui se dégagent de la situation de différentes régions + zoom sur les priorités pour consolider le lien avec la population et la mobilisation lors des prochaines consultations électorales.

3. Les 7 facteurs-clés pour toute démarche de mobilisation citoyenne ou participative réussie.

4. Conclusion sur les pratiques d'animations gagnantes et le maintien dans la durée de sa cohésion.



MÉTHODOLOGIE : **apports théoriques/opérationnels, études de cas concrets**
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : **support du formateur (numérique), vidéoprojecteur**

REUSSIR UN MANDAT (NOVATEUR) POUR SON TERRITOIRE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Prendre la mesure des transformations socioéconomiques, les effets des réformes territoriales et les mettre en relation avec la contribution du projet de mandat au territoire, pour mieux définir les prochaines priorités.



CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les prochaines échéances de juin 2021 seront non seulement l'occasion de mettre en débat le bilan des actuelles mandatures mais également de **mesurer concrètement les effets des réformes institutionnelles** et transformations socioéconomiques plus globales sur les dynamiques territoriales.
- Dans cette perspective, les équipes en responsabilité doivent être en mesure de **démontrer la pertinence des politiques publiques engagées** ; cela est d'autant plus important, qu'une perte de confiance sur **les intentions, marges de manœuvre et actions**, affecte globalement les élus locaux, alors même que **la dimension territoriale n'a jamais été aussi importante** pour la formation des identités individuelles, des solidarités actives et de l'attractivité socioéconomique durable.
- La journée de formation et d'échanges consiste à présenter les outils dont disposent les élus locaux pour évaluer les impacts de leurs politiques publiques et la manière dont ils peuvent les ajuster, les faire évoluer, les présenter et pouvoir partir sur des bases solides pour formaliser un prochain mandat (novateur) de territoire. Ce dernier sera d'autant plus important, que les Lois MPTAM, NOTRe, ENGAGEMENT ET PROXIMITÉ, et le projet de Loi « 4D » (Décentralisation, Différenciation, Déconcentration et Décomplexification) prévoient la mise en œuvre d'autres dispositifs après ces échéances, que les problématiques de mutations des modes et des cadres de vie, de digitalisation et de numérisation de l'économie et de la société comme les questions liées au climat et la finitude des matières premières contribuent à transformer en profondeur lesdits territoires.

Conclusion et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : **exposés interactifs, étude de cas.**
MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : **projection numérique en PowerPoint, support pédagogique du formateur.**

 DURÉE ▶ 1 jour

 DATES ▶ 5 mars • 23 juin • 17 septembre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus

 EFFECTIF ▶ 8 participants maximum



QUELLES RÈGLES RELATIVES À LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE (NOTAMMENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX) EN PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE ET ÉLECTORALE ?

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Connaître le cadre juridique relatif à la communication numérique (focus sur les réseaux sociaux) en période pré-électorale et électorale.
- ▶ Identifier les dates clefs.
- ▶ Savoir distinguer la communication des candidats de celle de la collectivité.
- ▶ Mettre à profit son statut d'élu dans le cadre d'une campagne électorale tout en évitant les pièges du code électoral.
- ▶ Appréhender les méthodes de contrôle du juge administratif.
- ▶ Anticiper et prévenir le risque de contentieux, études de cas pratiques à l'appui.

 DURÉE ▶ 1 jour

 DATES ▶ 5 février • 25 mars • 6 avril

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus (directeur de Cabinet, directeur de la communication...)

 EFFECTIF ▶ 6 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Introduction :

- Les dates clefs du calendrier électoral (brefs rappels)
- Être à la fois élu et candidat : comment éviter la confusion des genres ?

Puis travaux sur : la communication pour les candidats et la collectivité pendant les six mois précédant le 1^{er} jour du mois du scrutin jusqu'au jour du scrutin

- La transposition des règles posées par le code électoral sur les réseaux sociaux
- Comment l'élu et la collectivité peuvent-ils continuer de communiquer sur les réseaux sociaux en période électorale ?
- Distinguer la communication institutionnelle de celle du binôme
- Se servir des erreurs de l'adversaire sur les réseaux sociaux dans le cadre d'un recours
- Rappel sur les conditions d'annulation d'un scrutin
- Les dernières évolutions jurisprudentielles

Cas pratiques et applications concrètes

- Cas n° 1 : la publicité électorale sur les réseaux sociaux et sur Internet
- Cas n° 2 : les faux comptes, la diffamation et l'injure
- Cas n° 3 : les publications « sponsorisées »
- Cas n° 4 : les publications le jour du scrutin

Bilan et synthèse, puis évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, études de cas.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur, projection numérique en PowerPoint

COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR FACEBOOK, TWITTER ET UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR DÉVELOPPER SA NOTORIÉTÉ SUR LE WEB

OBJECTIFS DE LA FORMATION

► Optimiser sa présence sur les réseaux sociaux, avec un point particulier sur Twitter, Facebook et le Blog.

PRÉ-REQUIS INDISPENSABLES

→ Bonne maîtrise d'un ordinateur et de la navigation sur Internet. → Un ordinateur connecté à Internet par stagiaire (fourni sur place) → Email : soit une adresse Gmail (créer son adresse avant la formation à <https://www.google.com/accounts/NewAccount>), soit la possibilité de consulter sa boîte email.

Pourquoi ? Dans cette formation, chaque participant sera amené à créer son compte sur un service en ligne (Facebook et Twitter). Il aura besoin de donner son adresse e-mail pour recevoir une confirmation de la création. Il faudra alors qu'il clique sur un lien pour être en mesure de la valider.

SI POSSIBLE → Fichiers photos : une photo personnelle (type photo d'identité, décontractée ou pas en fonction du sentiment que l'on veut faire passer, format gif ou jpg, format carré 180 x 180 px) et une photo de la ville/quartier que l'on pourra utiliser comme image de couverture dans Facebook et Twitter (format gif ou jpg, image horizontale (851px sur 315px) → Une biographie courte de deux lignes maximum précisant les mandats/éléments clés de parcours professionnel, le nom de la collectivité et éventuellement un slogan politique. → La liste des liens vers les comptes du stagiaire concerné : pages Facebook, compte Twitter et comptes Dailymotion/YouTube/Flickr, s'ils existent. → La liste d'autres comptes/pages Facebook et comptes Twitter auxquels le stagiaire souhaite s'abonner.



► 2 jours



► 15 et 16 mars • 7 et 8 juillet • 6 et 7 décembre



► Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

► Élus territoriaux



EFFECTIF

► 5 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Chaque stagiaire sera amené à s'inscrire sur un ou plusieurs des réseaux sociaux, afin d'élargir son champ de communication et éventuellement promouvoir son Blog.

Rapide rappel sur le panorama général des réseaux sociaux et appréhender au mieux le Web d'aujourd'hui

- Incontournables Facebook et Twitter
 - Les réseaux professionnels : Viadeo – Linked-in
 - Les vidéos : Youtube – Dailymotion, les photos : Flickr
 - Les nouvelles tendances : Instagram, Tik Tok, Messenger...
- Point sur la présence d'Élus locaux et nationaux sur les réseaux sociaux

Quelle stratégie sur les réseaux sociaux ?

- Notoriété, modernité, réactivité... Quels objectifs pour un élu ?
- Maîtriser sa e-réputation
- Mettre en place un système de veille et d'alertes
- Organiser les réponses aux alertes de la veille
- Savoir communiquer : l'importance d'utiliser les bons formats, le bon timing, le bon style sur les réseaux sociaux
- Les 5 pièges à éviter

Optimiser sa présence sur Facebook

- Les astuces pour être plus lisible sur Facebook
- Atelier développement/valorisation d'une page Facebook

Zoom sur Twitter

- Le fonctionnement du réseau et les notions de base (tweet, retweet, live-tweet, follower, etc.)
- Atelier de création d'un compte Twitter

Focus sur le Blog

- Objectifs du blog et principales fonctionnalités
 - Simplicité de création et de mise à jour
 - Astuces pour faire connaître son blog
- Atelier de création d'un Blog

Conclusion et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques, études de cas concrets, démonstrations, travaux pratiques.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : un PC par stagiaire avec accès à Internet (chaque stagiaire peut également venir avec sa tablette (si accès WiFi et sans accès bloqué), vidéoprojecteur, support du formateur (numérique).

MÉDIA TRAINING – RÉUSSIR VOS INTERVIEWS AVEC EFFICACITÉ (AVEC UN POINT PARTICULIER POUR GÉRER AU MIEUX LES SITUATIONS SENSIBLES)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Optimiser les techniques d'expression orale pour capter l'attention et convaincre des journalistes en situation d'interview : TV- Radio- Presse écrite.
- ▶ Faire passer ses messages, créer un impact, gérer les situations sensibles et de crise, savoir improviser, déjouer les pièges.
- ▶ Entraînement face caméra.



DURÉE

▶ 2 jours



DATES

▶ 18 et 19 mars • 20 et 21 mai
14 et 15 octobre • 2 et 3 décembre

LIEU

▶ Paris



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux



EFFECTIF

▶ 5 participants maximum

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Bref rappel sur les objectifs et règles de fonctionnement des journalistes et les différentes situations/types d'interview

Se préparer à être interviewé : la « check-list »

- Quel message essentiel et hiérarchie d'information ?
- Clarté, synthèse et vulgarisation

Exercices face caméra : l'importance du fond (bien structurer son message) et l'importance de la forme (comportement devant la caméra ou le micro, les « trucs » à connaître, la respiration, la voix, la gestuelle)

- Savoir écouter pour répondre et intéresser le public du média
- Savoir anticiper les questions embarrassantes
- Point sur les pièges à éviter
- Maîtriser la durée
- Débriefing

Exercices face caméra : simulation d'une interview reportage « type Bfm-TV » - Débriefing

Exercices face caméra : simulation d'une interview polémique

Focus sur la stratégie de communication médiatique en situation sensible ou de crise

- Quelle préparation mentale ?
- Quelle information avant une déclaration presse ?
- Expression positive et modèles de réponse
- Savoir déjouer les amalgames

puis évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : nombreux exercices individuels/collectifs, mises en situations, retours personnalisés.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur – Caméscope – TV- Vidéo.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Apprendre à gérer son trac.
- ▶ Savoir reconnaître et maîtriser ses émotions.
- ▶ Intervenir en toute circonstance, devant tout public, de manière sereine et efficiente.

 **DURÉE** ▶ 2 jours

 **DATES** ▶ 14 et 15 février • 28 et 29 avril
27 et 28 septembre

 **LIEU** ▶ Paris

 **PROFIL DES PARTICIPANTS** ▶ Élus territoriaux

 **EFFECTIF** ▶ 6 participants

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Travailler avant tout sur...

- La respiration abdominale, l'ancrage
- Le regard, le sourire, le silence
- L'implication et l'engagement

Développer l'écoute

- « Corporelle », pour s'ouvrir aux sensations
- « Mentale », pour accéder à l'imagination créative

Se faire confiance

- Reconnaître, accepter et dépasser ses « peurs »
- Oser « se lancer », oser « rater »
- Éviter la censure et le jugement sur soi
- Croire en ce que l'on fait et ce que l'on dit pour être convaincant

Prendre de la distance grâce à...

- L'ancrage
- La respiration
- La détente corporelle
- L'humour sur soi

Utiliser la force des émotions

- Savoir les repérer
- Dissocier émotions et émotivité
- Exprimer ses émotions avec justesse au service de son discours ou de son message
- Gérer et maîtriser ses émotions en situation délicate

Préparer ses interventions grâce à...

- La visualisation
- La préparation physique
- La répétition
- L'incarnation de son « personnage »

Conclusion et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : pédagogie par le JEU qui croise les outils du Théâtre, de la Pleine Attention et de la Connaissance de soi. Alternance d'exercices collectifs et individuels. Mises en situations jouées et analysées. Retours personnalisés.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur.



EXPRESSION ORALE, CORPORELLE ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC AVEC UN POINT SUR LA MAÎTRISE DE LA RESPIRATION / VOIX / TRAC GRÂCE AUX TECHNIQUES DU THÉÂTRE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Comprendre le mécanisme « Emetteur / Récepteur » et maîtriser les mots clés de la communication.
- ▶ Acquérir une méthodologie, mettre en oeuvre des outils, au niveau du corps, de la voix et de l'expression comportementale tout en surmontant ses émotions.

 DURÉE ▶ 2 jours

 DATES ▶ 10 et 11 juin • 15 et 16 septembre
15 et 16 novembre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élus territoriaux

 ▶ 6 participants

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Séduire, informer, convaincre

- Rappel des enjeux de la prise de parole en public et principes de base en communication
- Les différents « ECARTS »
- Perception et représentation
- Analyse sur l'expression verbale et non verbale - reformulation et utilisation des questions :
 - entraînement devant la caméra
 - relecture, analyse
- Les croyances / Les inférences / Les équivoques
- Bien structurer ses messages.
- Les techniques de l'exposé :
 - entraînement devant la caméra
 - relecture, analyse

Cohérence entre corps et parole

- Savoir adapter un message en fonction des contraintes de temps :
 - entraînement devant la caméra
 - relecture, analyse
- Les « Méta-modèles » ou styles de comportement et de communication
- Gérer son trac, apprentissage de la maîtrise des sentiments
 - entraînement devant la caméra
 - relecture, analyse

- Analyse corporelle par le biais des techniques du théâtre
 - entraînement devant la caméra
 - relecture, analyse

Profil personnalisé et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques et méthodologiques, exercices individuels et collectifs face caméra (prévoir des vêtements clairs).

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur et caméra –TV – Vidéo.

SAVOIR FAIRE FACE À L'IMPRÉVU LORS D'UNE PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Faire face sans crainte ni agressivité aux situations inattendues ou à la critique.
- ▶ Reconnaître et mettre à distance ses réactions disproportionnées et gagner en confiance.
- ▶ Organiser rapidement sa pensée, mobiliser ses idées pour les sortir en ordre.
- ▶ Intervenir sans préparation avec aisance et sérénité dans n'importe quel contexte.

 DURÉE ▶ 2 jours

 DATES ▶ 30 et 31 mars • 12 et 13 octobre

 LIEU ▶ Paris

 PROFIL DES PARTICIPANTS ▶ Élus territoriaux

 EFFECTIF ▶ 6 participants

CONTENU PÉDAGOGIQUE

L'inspiration ou le temps de l'observation

- S'entraîner à plus de présence au lieu et au temps
- Enrichir ses qualités d'écoute
- Prendre conscience de ses filtres de perception
- Développer son attention avec précision
- (Se) faire confiance

L'apnée ou le temps de la compréhension

- Dissocier réactivité et spontanéité
- Oser un temps de silence
- Se connecter à ses sens
- Puiser dans ses ressources pour organiser sa pensée
- Aller à l'essentiel et se centrer sur le cœur du message

L'expiration ou le temps de l'action

- Être convaincu...pour être convaincant
- S'entraîner à trouver la liberté dans la contrainte grâce aux cadres d'improvisation
- Adopter une posture adéquate et cohérente
- S'entraîner à accueillir, accepter, s'adapter et gérer l'imprévu

Conclusion et évaluation de la formation



MÉTHODOLOGIE : pédagogie par le JEU qui croise les outils du Théâtre, de la Pleine Attention et de la Connaissance de soi. Alternance d'exercices collectifs et individuels. Mises en situations jouées et analysées. Retours personnalisés.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur.



EXPRESSION ORALE, EXPRESSION COMPORTEMENTALE FACE AUX MÉDIAS (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Accompagner individuellement le stagiaire afin qu'il réussisse à :
 - séduire, informer, convaincre
 - faire passer des messages de politiques locales en phase avec des projets concrets
 - appréhender au mieux, à l'aide d'outils, la communication de campagne post électorale
 - mettre en valeur l'individu et son propos sur des sujets d'actualité qui le concerne localement.



▶ Au choix du participant



▶ Au choix du participant



▶ Paris



▶ Élu territorial, Collaborateur :
Directeur/Chef de Cabinet, DGS,
Directeur de la Communication...



▶ 1 participant

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Préparation et analyse des objectifs

- Analyse de son expression comportementale
- Structuration du discours
- Méthode de préparation en trois points : analyser, synthétiser et répéter avant d'énoncer
- La reformulation ciblée
- Les enjeux humains et politiques
- Exercices pratiques face à la caméra
- Analyse des exercices, synthèse
- Élaboration de l'argumentation
- Processus de communication
- Technique de l'exposé
- Repérer les « écarts » dans sa communication
- Les inférences
- Les équivoques
- Plan de la démarche pour le traitement d'un problème
- Face aux médias : déterminer sa « cible »

Entraînement

- Répétition : jeux de rôles
- Entraînement vidéo (amélioration de l'expression comportementale personnelle)
- Donner ses positions et argumenter avec impact
- Gestion des jeux émotionnels
- Correction des défauts personnels

Bilan

- Observation en situation (enregistrement filmé à partir d'une séance réelle)
- Analyse, réajustement
- Perfectionnement face à un journaliste « potentiel » (jeux de rôles)

Profil personnalisé et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques et méthodologiques, exercices individuels face caméra (prévoir des vêtements clairs).

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur et caméra –TV – Vidéo.



SPÉCIAL RECONVERSION DU MONDE POLITIQUE VERS LE MONDE PROFESSIONNEL



IDENTIFIER SES RESSOURCES ET COMPÉTENCES POUR ATTEINDRE SES OBJECTIFS (ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL)

CONTENU PÉDAGOGIQUE

MODULE 1

« IDENTIFIER LES RESSOURCES ET COMPÉTENCES »

Objectifs

- Découvrir mon profil de personnalité avec les approches combinées MBTI et 4Colors
- Identifier les autres profils
- M'ouvrir et m'adapter à d'autres fonctionnements
- Faire le point sur mes compétences

Éléments de programme

Connaître mon profil de personnalité

- Découvrir mes zones de confort et d'inconfort
- Identifier les talents, les points forts de mon profil et mes pistes de progrès
- Découvrir les atouts et faiblesses des autres profils

Découvrir mes aspirations, mon potentiel, mes compétences

- Identifier mes points forts, talents, motivations en lien avec mes valeurs, leur cohérence et les déploiements possibles.
- Le MBTI (Myers-Briggs Type Indicator) est un questionnaire qui permet de mieux se connaître et de se positionner. Il permet également de cerner ses motivations et les domaines dans lesquels il serait possible d'assurer une transition.
- La création de votre photolangage permet de se (re)connecter avec les éléments de sa vie et de verbaliser les ressentis qui y sont associés. Des consignes, axées sur les thématiques du changement, orientent les choix et permettent de fixer les aspirations, croyances, valeurs ou vision du monde qui reflètent ce qui est réellement important et prioritaire dans une période de changement.



DURÉE

► 1 à 5 jours (au choix du participant selon attentes spécifiques)



DATE(S)

► Au choix du participant



LIEU

► Paris ou au sein de la collectivité (au choix du participant)



PROFIL DES PARTICIPANTS

► Élu territorial



EFFECTIF

► 1 participant



IDENTIFIER SES RESSOURCES ET COMPÉTENCES POUR ATTEINDRE SES OBJECTIFS (ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL)

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

MODULE 2

« RENFORCER ET DÉPLOYER SON LEADERSHIP »

Objectifs

- Retour d'Expérience depuis le module 1
- Identifier son style de leadership
- Affirmer son leadership dans un panel de situations

Éléments de programme

Le leadership en action

- Clarifier différentes notions : pouvoir, autorité, légitimité, directivité, leadership
- Comprendre mon rôle de leader
- Faire évoluer ma conception de la responsabilité
- Identifier mes leviers d'influence et d'argumentation
- Convaincre et défendre mes idées
- Relayer la stratégie de l'organisation

Affirmer son leadership dans une variété de situations

- Oser dire et assumer mes décisions et celles de la ligne hiérarchique
- Défendre ma position tout en négociant face à ma hiérarchie
- Faire face à une critique virulente en entretien et en réunion d'équipe
- Prioriser les besoins et arbitrer
- Donner des feed-back et de la reconnaissance
- Savoir soutenir et accompagner
- Mobiliser son équipe autour d'une vision commune

MODULE 3

« MANAGER UNE ÉQUIPE, MANAGER UN PROJET »

Objectifs

- Mettre en mouvement et dynamiser mon équipe à partir d'une vision claire et d'une stratégie partagée
- Fédérer et dynamiser son équipe
- Piloter un projet et accompagner l'équipe chargée de sa mise en œuvre

Éléments de programme

Mettre en mouvement et dynamiser mon équipe à partir d'une vision claire et d'une stratégie partagée

- Clarifier les notions de vision et de stratégie
- Mobiliser les équipes autour d'un projet de changement
- Proposer une vision positive du futur
- Donner du sens aux actions engagées
- Mobiliser une équipe autour d'une vision et de valeurs communes

Fédérer et dynamiser mon équipe

- Les 3 logiques d'équipe, d'après O. Devillard
- Les 3 éléments clé d'un fonctionnement d'équipe
- Les conditions de réussite : définir les règles du jeu et de coopération,
- Allier, comportements individuels et réalité d'équipe...
- Annoncer un changement de manière constructive et positive à l'équipe
- Utiliser les techniques d'animation : les réunions et leur préparation, les temps informels de la vie de l'équipe

IDENTIFIER SES RESSOURCES ET COMPÉTENCES POUR ATTEINDRE SES OBJECTIFS (ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL)

CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

Piloter un projet et accompagner l'équipe chargée de sa mise en œuvre

- Clarifier le projet : missions et objectifs
- Définir les tâches et les rôles / constituer une équipe
- Déléguer et assurer le suivi
- Fédérer autour d'un objectif commun
- Communiquer sur le projet (comités de pilotage...)
- Maîtriser les réunions projet (délégation, points d'avancement, alertes...)

MODULE 4

« PRÉPARER MA TRANSITION DU POLITIQUE VERS LE MONDE PROFESSIONNEL »

Objectifs

- Identifier ses possibilités d'évolution professionnelle et de carrière
- Bâtir un projet personnel et professionnel conforme à sa personnalité et à ses aspirations
- Ce module constitue l'aboutissement des modules précédents. Pour garantir la cohérence et l'adéquation avec les objectifs de départ, son contenu sera élaboré à l'issue du module 3.

MODULE 5

« RETOUR D'EXPÉRIENCE : APPROFONDISSEMENT, AJUSTEMENTS ET ÉVALUATION DIFFÉRÉE »



MÉTHODOLOGIE ET MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Cette formation est animée en mode coaching et training pour permettre un apprentissage pragmatique.

De nombreuses mises en situations dynamiques et interactives sont proposées qui impliquent les dimensions à la fois intellectuelles, émotionnelles et relationnelles.

Remise de fiches réflexes du management, du leadership et de la communication.



ANGLAIS : AMÉLIORER SON AISANCE ET SA CONFIANCE À L'ORAL, S'EXPRIMER AVEC PRÉCISION À L'ÉCRIT (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Accompagner individuellement le stagiaire afin qu'il réussisse à optimiser sa communication en anglais, avec des interlocuteurs étrangers, en :
 - améliorant à la fois sa compréhension et son aisance à l'oral,
 - enrichissant son vocabulaire général et technique,
 - se familiarisant avec des structures utilisées de manière récurrente dans l'exercice de ses fonctions,
 - confortant sa confiance et sa précision, tant à l'oral qu'à l'écrit,
 - s'améliorant à l'écrit pour la rédaction de notes, rapports, e-mails...
 - comprenant davantage les textes spécialisés, circulaires et notes européennes,
 - se familiarisant avec les différentes nuances de la langue pour s'exprimer de manière formelle lors de réunions (avec un point sur les formules de politesse et d'usage des expressions idiomatiques appropriés).



DURÉE

▶ Au choix du participant (selon niveau de départ évalué et objectifs opérationnels visés)



DATE(S)

▶ Au choix du participant



LIEU

▶ Au choix du participant



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial



EFFECTIF

▶ 1 participant



ANGLAIS : AMÉLIORER SON AISANCE ET SA CONFIANCE À L'ORAL, S'EXPRIMER AVEC PRÉCISION À L'ÉCRIT (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL)

A SENATUS CONSULTO propose également d'améliorer son aisance et sa confiance à l'oral, s'exprimer avec précision à l'écrit dans d'autres langues (russe, espagnol, allemand...) : nous consulter.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

**Pour atteindre les objectifs pédagogiques visés,
les points suivants sont développés :**

1. Évaluations du niveau d'anglais initial du stagiaire.
2. Compte rendu des évaluations, élaboration de la fiche signalétique du stagiaire, de ses points forts et points d'amélioration.
3. Analyse des besoins / Mise en avant des objectifs principaux, du niveau d'anglais souhaité, de la durée de la formation pour atteindre l'objectif.
4. Puis, double entraînements mis en œuvre : un entraînement individuel en présentiel (en face à face stagiaire-formateur) et un entraînement individuel à distance (séances téléphoniques), ainsi qu'un accès en illimité au site Internet incluant tchat et documentation en anglais.

Le participant est sollicité directement dans la langue-cible.
Il se trouve à chaque instant en situation d'acteur de sa propre formation.
Les techniques utilisées permettent ainsi une mémorisation rapide et efficace pour des applications spontanées en situations.
5. Mesure de la progression du participant grâce à des évaluations très régulières et, grâce à un carnet de bord tenu par le formateur, consultable sur demande à tout moment.
6. Mesure du taux de satisfaction du client.
7. Bilan de fin de formation et profil personnalisé.

MÉTHODOLOGIE : exercices, mises en situations, débriefing.
Techniques pour faciliter l'acquisition des capacités visées en personnalisant le programme au rythme de progression du participant et à ses demandes ponctuelles.

OUTILS POUR ÉQUILIBRER LES PHASES DE PROGRESSION :

- la phase « Multimédia » permet de développer les connaissances par l'oral en respectant l'acquisition naturelle (0-2 ans, on écoute ; 2-4 ans, on répète ; 5-6 ans, on apprend à lire et écrire, puis vers 7-8 ans, la grammaire...).
Le multimédia est effectué avec le professeur ;
- la phase « validation » permet de vérifier l'acquisition des réflexes développés sur la phase multimédia.
Celle-ci est réalisée sous forme de questions, d'exercices.
- la phase « Conversation », permet de développer l'aisance et la fluidité et / ou aborder les situations professionnelles/politiques par le biais, par exemple, de jeux de rôles.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur, cahier d'exercices, site Internet dédié en illimité.

La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente.



CABINET AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR DISPENSER
DES FORMATIONS AUX ÉLUS LOCAUX, PAR DÉCISION DU 15.07.2008
ET RÉFÉRENCÉ DATADOCK, PLATE-FORME OFFICIELLE UNIQUE
SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE SOUS L'ANGLE DE LA QUALITÉ

TARIFS

- **Session collective** (dans nos salles à Paris)
600 € nets × jour(s) = € nets
- **Entraînement individuel** (dans nos salles à Paris)
1200 à 1700 € nets selon l'action : nous consulter
- **Session dans votre Collectivité** : étude personnalisée sur mesure
- **Session à Bruxelles** : nous consulter

COLLECTIVITÉ/ORGANISME DU PARTICIPANT :

Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____
Email : _____ @ _____

DIRECTION/SERVICE À FACTURER :

Adresse (si différente) : _____
Code postal : _____ Ville : _____

PARTICIPANT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse de convocation (si différente de la collectivité) : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____
Email : _____ @ _____
Fonction : _____

TITRE DE L'ACTION :

DATE(S) :

RESPONSABLE FORMATION DE LA COLLECTIVITÉ

Nom : _____
Prénom : _____
Fonction : _____
Service : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____
Email : _____ @ _____

CACHET DE LA COLLECTIVITÉ ET SIGNATURE

PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION
(si différente du Responsable Formation)

Nom : _____
Prénom : _____
Fonction : _____
Service : _____
Téléphone : _____
Email : _____ @ _____
Date : _____ Signature : _____

Afin de valider la commande, ce bon est à retourner dûment complété et signé à :

A SENATUS CONSULTO : 23, rue Boyer-Barret - 75014 Paris • Tél. : 01 53 90 45 56 • Email : contact@senatusconsulto.fr

SESSIONS COLLECTIVES, dans nos salles à Paris ou en région

A SENATUS CONSULTO programme chaque année, à Paris, une centaine de sessions de formations de sept heures pédagogiques environ par session. Chaque session se déroule dans l'une de nos salles de réunions tout spécialement aménagée et équipée.

Le lieu retenu pour chaque action est précisé dans notre courrier de confirmation d'inscription transmis au stagiaire préalablement inscrit. Il est demandé aux personnes à mobilité réduite de se signaler lors de l'inscription afin de leur réserver des conditions d'accueil optimales.

Les frais de participation comprennent : l'intervention pédagogique du (ou des) formateur, la remise d'un support pédagogique, l'évaluation de la session, la mise à disposition du matériel nécessaire (caméra, vidéo projecteur, paper-board), le déjeuner de chaque stagiaire et du formateur, la rémunération du formateur.

Ces frais de participation s'élèvent à **600 euros nets par journée/personne**. prix unique quelle que soit la session de formation. Le transport, hébergement et autres frais sont à la charge du participant. La session collective à Bruxelles fait l'objet d'une tarification spécifique (nous consulter).

ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL (coaching), dans nos salles à Paris

Les sessions individuelles d'entraînement (face à face formateur-stagiaire) se déroulent sur la base d'un calendrier défini selon les disponibilités du stagiaire, dans l'une de nos salles de réunions spécialement aménagée et équipée.

Les frais de participation comprennent : l'intervention pédagogique du formateur, la remise d'un support pédagogique, l'évaluation de la session, la mise à disposition du matériel nécessaire (caméra, vidéo projecteur, paper-board), la rémunération du formateur.

Ces frais de participation varient entre **1200 euros nets par journée et 1700 euros nets, selon l'action**.

Le transport du participant, son hébergement éventuel, déjeuner et autres frais sont à sa charge.

Les organisateurs se réservent le droit de remplacer le formateur, modifier, reporter ou annuler la formation, si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent. Toute annulation de la part de l'organisme n'entraînera pas de facturation.

Durant la crise sanitaire, les élus restent autorisés à se former. L'art. 35 du décret N°2020-1310 du 29 octobre 2020 autorise l'organisation des formations. A SENATUS CONSULTO met tout en œuvre pour assurer la sécurité des stagiaires et de ses formateurs : port du masque obligatoire, distanciation physique, nettoyage régulier des lieux de stages, mise à disposition de gel hydroalcoolique, rappel régulier des gestes barrière, aération des salles de formation, etc.

Les informations recueillies dans le cadre du bulletin d'inscription font l'objet d'un traitement informatique par A SENATUS CONSULTO à des fins de gestion des relations avec ses clients et prospects. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au Règlement général sur la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par courrier à : A SENATUS CONSULTO, 23 rue Boyer-Barret, 75014 Paris / ou par e-mail à contact@asenatusconsulto.fr / ou par téléphone au 01 53 90 45 56.

Protection des données à caractère personnel du stagiaire

Les données personnelles du stagiaire sont utilisées dans le cadre strict de l'inscription, de l'exécution et du suivi de sa formation par A SENATUS CONSULTO. Ces données sont nécessaires à l'exécution de la formation. Elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier applicables aux actions de formation. En application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, le stagiaire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant à A SENATUS CONSULTO, 23 rue Boyer-Barret, 75014 Paris. Le stagiaire bénéficie également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si nécessaire. En tant que responsable de traitement du fichier de son personnel, l'organisme procédant à l'inscription auprès d'A SENATUS CONSULTO, s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par notre société aux fins de réalisation et de suivi de la formation dans les conditions définies ci-avant.

Modalités d'organisation et moyens de paiement

Le règlement du prix de la formation, réalisé si possible à l'inscription, comptant et sans escompte, est effectué :

- par virement direct : RIB sur simple demande
- par chèque libellé à l'ordre de « SAS A SENATUS CONSULTO ».

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, auxquelles s'ajoute une pénalité forfaitaire de recouvrement de 40 euros.

Une fois l'inscription/bon de commande validé(e), A SENATUS CONSULTO adresse :

- une convention de formation en double exemplaire ;
- une lettre de confirmation indiquant le lieu exact et horaires des travaux.

Dès la formation réalisée, A SENATUS CONSULTO adresse à l'établissement financeur :

- une attestation nominative de présence ;
- une facture en double exemplaire.

Annulation

- Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'un écrit (e-mail, courrier), un accusé de réception sera adressé par retour.
- De 10 à 2 jours ouvrés avant la date de la formation, la somme correspondant à 10 % du montant total de la commande sera facturée. Au-delà de cette date, la totalité des frais de formation seront dus.

À PROPOS D'A SENATUS CONSULTO...

Notre vocation

A SENATUS CONSULTO accompagne les décideurs des collectivités territoriales et des organisations professionnelles, les acteurs du secteur public, associatif, et de l'économie sociale et solidaire. Notre équipe se consacre à la réussite de ses clients et les accompagne à prendre le leadership dans leur métier.

Organisé en départements spécialisés, A SENATUS CONSULTO développe son expertise et mobilise ses savoir-faire autour de quatre priorités :

- accompagner les élus au regard des enjeux de développement (stratégie), d'organisation (services et performance), de management des ressources humaines ;
- professionnaliser les décideurs publics, économiques et associatifs, dans une perspective de maîtrise professionnelle et de développement personnel ;
- promouvoir et organiser des événements à Paris, sur les territoires et à l'international ;
- favoriser l'innovation dans ses différentes facettes : compétences et comportements, organisation et management, transversalité et conduite du changement, institutionnel et politique.

Nos valeurs

Cinq valeurs gouvernent les actions mises en œuvre et contribuent à positionner A SENATUS CONSULTO de façon originale et professionnelle sur le marché : neutralité politique, éthique professionnelle, réactivité, innovation et qualité.

Nos métiers

Former

Notre objectif consiste à contribuer à la pleine réussite de la décentralisation et à la performance de l'action publique en aidant les élus et acteurs impliqués, à mieux assumer les rôles et les compétences qui leur sont dévolus. Nos formations mettent donc l'accent sur l'efficacité dans l'élaboration des stratégies, la prise de décision, le pilotage des projets et la conduite du changement.

Des formations sur une ou deux journées, généralement organisées en cycles thématiques par domaine de compétence :

- Institutionnel, Juridique – Action sociale – Environnement – Développement durable – Energie – Politique de la Ville – Foncier, Urbanisme – Finances, Fiscalité – Développement économique – Sport, Culture – Action internationale – Management des compétences et Ressources humaines - Information, Communication.

Elles peuvent être suivies de façon ponctuelle ou dans le cadre de cycles organisés à Paris ou en Province, sur la base d'un calendrier annuel. Elles peuvent constituer des parcours Intra répondant à un cahier des charges établi par vos soins.

Quatre dimensions structurent nos formations :

- maîtrise technique : concepts – outils – méthodes ;
- conduite de l'action : démarches – processus – information ;
- performance de l'organisation : compétences – complémentarité – suivi et évaluation ;
- réflexion et développement personnel.

Nos formations mettent en œuvre des méthodes actives reposant sur des situations concrètes. Elles privilégient les retours d'expériences et la recherche de solutions personnalisées.

Conseiller

Notre objectif vise à mettre à votre disposition une capacité d'ingénierie et d'accompagnement pour les diagnostics, démarches de progrès et projets de changement que vous devez conduire.

Organisés en pool, nos consultants représentent un vivier d'expériences et de compétences reconnues en France et à l'international. Riches de leur diversité et de leur complémentarité, ils sont élus, universitaires, experts issus des métiers de l'entreprise (avocats, journalistes...), fonctionnaires de collectivités publiques.

Tous interviennent avec la garantie de vous faire bénéficier :

- de démarches pédagogiques conçues pour apporter les réponses concrètes et opérationnelles attendues,
- d'expertises appropriées face aux situations impactantes,
- d'une organisation réactive, homogène et compatible avec vos exigences.



À PROPOS D'A SENATUS CONSULTO...

Communiquer

Notre objectif consiste à concevoir et organiser des événements aux contenus stratégiques et techniques, favorisant les débats d'idées, la mutualisation d'expériences, les dynamiques d'actions collectives.

D'envergure locale, nationale ou internationale et à dimension prospective, ces événements couvrent les thèmes d'actualité à forts enjeux réglementaires, sociaux, économiques, financiers, européens. Ils prennent la forme de congrès, assises, conférences, séminaires, ateliers, rencontres débats, salons professionnels. Organisés à notre initiative ou à votre demande, ils se déroulent à Paris ou en Province.

Notre expérience dans ce domaine permet de prendre en charge tout ou partie du processus de conduite de chaque événement :

- mobilisation et coordination d'intervenants-experts sélectionnés pour leur capacité à transmettre des savoir-faire,
- organisation logistique, conduite, animation/modération de colloques et séminaires,
- promotion, communication, publication d'actes ou de synthèses,
- recherche de partenariats et de financements.

Notre organisation

Le management

- Un directeur aux compétences pluridisciplinaires : Frédéric Derai.
Il dispose des connaissances et des pratiques approfondies des domaines et environnements concernés.
- Une expertise internationale.
- Un secrétariat permanent.

Le comité pédagogique

Il est chargé de conduire une réflexion permanente sur l'évolution des actions (formations – événements – conseils), des services proposés et des partenariats à développer. Il est composé d'élus locaux et cadres territoriaux d'EPCI, régions, départements, villes...

Des acteurs extérieurs (partenaires économiques, sociaux...) sont mobilisés pour contribuer à la définition des programmes qui requièrent des compétences spécifiques.

L'équipe de formateurs – consultants

Elle est mobilisée et coordonnée par le management.

Nos références

Depuis une vingtaine d'années, des interventions multiples et diversifiées en formation, conseil, montage et conduite d'événements et développement de partenariats, auprès de collectivités territoriales, d'organisations professionnelles, d'entreprises, d'organismes publics et associatifs en France et en Europe.



Contact

A SENATUS CONSULTO
23, rue Boyer-Barret - 75014 PARIS
Tél. : 01 53 90 45 56
Email : contact@asenatusconsulto.fr

SAS au capital de 7 500 euros • 503 233 710 RCS Paris
SIRET 503 233 710 00014 • Code APE 7010 Z
Banque Populaire, Rives de Paris • TVA : FR 29 503 233 710
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 43632 75
auprès du préfet de région d'Île-de-France

Cabinet agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux, par décision du 15/07/2008 et référencé Datadock, plate-forme officielle unique sur la formation professionnelle sous l'angle de la qualité

→ www.asenatusconsulto.org